

L'Action POPULAIRE

"JUSTICE ME GUIDE"

VOL. LVI — NO 9

JOLIETTE, MERCREDI LE 6 MARS 1968

Pour accentuer le développement du centre commercial

Aménagement d'un parc de stationnement hors-rue

Après plusieurs séances, où la question a été étudiée à huis clos, où plusieurs fois aussi la décision a été remise à huitaine, le conseil municipal de Joliette a finalement décidé, à sa session régulière de lundi, d'aménager un parc de stationnement dans le centre du quadrilatère Manseau, Saint-Charles, Notre-Dame et Place Bourget. Le rapport soumis par le président de la Commission des Finances, M. l'échevin Roger Goulet, a suggéré que la Cité de Joliette "fasse le nécessaire pour acquérir les terrains nécessaires" et aussi qu'elle organise le financement d'un règlement à cet effet à même le revenu consolidé. Il faudra en somme que, compte tenu des revenus du terrain de stationnement et des charges administratives que cela comportera, tous les contribuables en fassent les frais à même la taxe foncière.

Le parc de stationnement projeté dans le centre ville pourra loger un maximum de 150 voitures ce qui, au tarif des parcomètres municipaux, pourrait rapporter un minimum de \$28,000 annuellement. Les 300 parcomètres ont rapporté, l'an dernier, près de \$60,000.

Ce montant couvrirait, selon les promoteurs du projet, les frais du règlement qui sera voté à cette fin. On croit que l'achat des terrains nécessaires, ou leur expropriation, ainsi que l'aménagement du parc de stationnement hors rue pourront coûter quelque \$250,000. La remise annuelle du capital et des intérêts pourrait s'élever à un maximum de \$25,000 à \$30,000.

L'importance du centre commercial

L'échevin Roger Goulet a présenté un rapport fouillé qui a indiqué à ses collègues l'importance du centre commercial naturel de Joliette comme apport de revenus au trésor municipal. Ce centre, et telle a été l'opinion de tous les conseillers, il faut l'aider à se maintenir, à progresser même. Comme la disparition du marché et la construction de l'Esplanade, a souligné M. Goulet, ont aidé au centre commercial, de même l'aménagement d'un parc de stationnement, en plus d'activer le commerce donnera une plus-value aux propriétés du secteur commercial borné par les rues de Lanaudière, Lajoie, Saint-Viateur et Saint-Charles. Ces seules augmentations pourront améliorer sensiblement les finances municipales. Le président des Finances a signalé que cette augmentation des revenus pourrait atteindre 15% ou 20%.

A la suite du "rapport Goulet", les services techniques ont été chargés de dresser un estimé aussi exact que possible des déboursés nécessaires en vue de la préparation d'un règlement à soumettre aux contribuables joliettains.

Selon M. Goulet, l'étude qu'il a faite et que nous reproduisons ci-après, indique que le secteur commercial de Joliette, défini plus haut, rapporte annuellement au trésor municipal une somme de \$778,640 soit environ 25% des revenus de la Cité.

Par contre, le centre assumait à peine \$200,000, en 1967, du service de la dette qui s'élevait alors à \$823,123, sur la dette obligataire municipale qui s'élève au 31 décembre à \$7,647,231. De même dans les services et autres travaux, entretien de rues et de trottoirs, la Cité dépense moins dans le secteur proportionnellement au total de ses travaux publics.

Voici donc le rapport soumis au conseil par M. Goulet, président de la Commission des Finances et appuyant la recommandation d'aménager un parc de stationnement hors rue dans le centre-ville.

ETUDE COMPARATIVE DES REVENUS

Le rôle d'évaluation imposable servant de base aux revenus pour l'année 1967 se chiffre à	\$55,900,000.00
Le rôle imposable compris dans le secteur commercial s'établit à	8,500,000.00
	soit 15.2%
A remarquer que dans ce secteur, il y a des propriétés non imposables qui requièrent les mêmes services en stationnement.	
La taxe immobilière imposée en 1967 pour toute la Cité, s'établit à	589,783.00
La portion de cette taxe imposée dans le secteur précité, s'établit à	89,350.00
	soit 15.2%

(A suivre à la page 15)

L'autoroute et le CEGEP

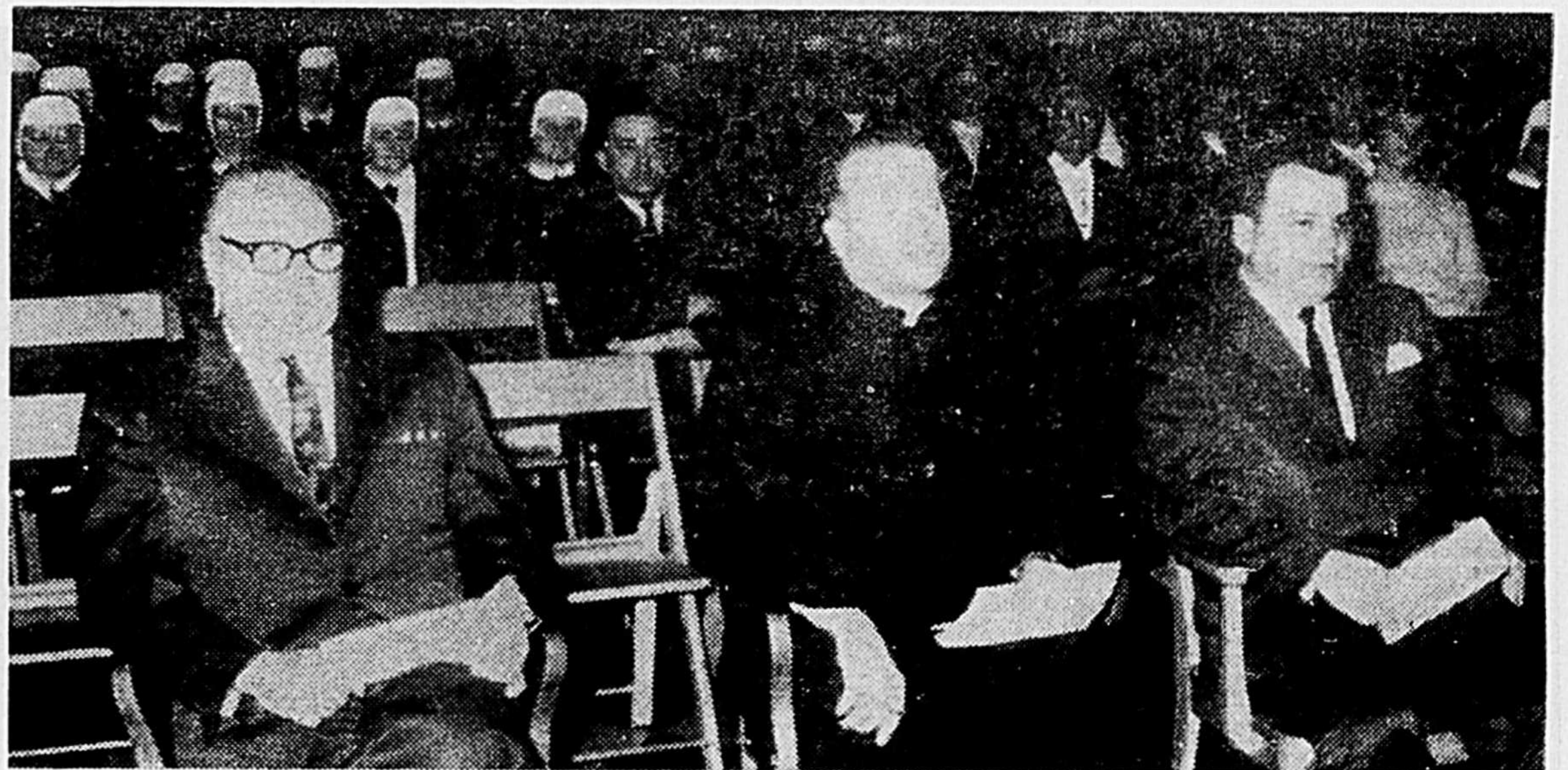
M. Roger Cloutier se déclare opposé au projet des autorités municipales

Parlant devant les membres du club Kiwanis, mercredi dernier, M. Roger Cloutier, ancien échevin, président du comité provisoire du CEGEP s'est déclaré opposé au projet déjà soumis par les autorités municipales pour relier le tronçon de raccordement de l'autoroute au Centre-ville à la hauteur de la rue Notre-Dame. Selon M. Cloutier, on coupe en

deux les terrains requis pour l'implantation et l'agrandissement possible du futur Collège de Joliette. On sait qu'il a été question de se servir des immeubles du Séminaire et de la Congrégation Notre-Dame pour aménager le futur CEGEP, qui doit naître en septembre prochain. La route projetée et le nouveau pont s'étendront par les rues Lafontaine et

de l'Étang jusqu'à Notre-Dame, au milieu du campus projeté.

Par contre, à la séance du conseil municipal, lundi soir, M. le maire Roussin a déclaré que d'autres projets pouvaient être envisagés par les autorités supérieures et que la CND pouvait connaître une autre orientation que de se joindre au CEGEP de Joliette.



La Semaine de l'Éducation

L'Association des Enseignants du Lanaudière a marqué par un forum public, hier soir, la Semaine de l'éducation, Son Exc. Mgr René Audet a été appelé à tirer les conclusions de cette rencontre entre les divers responsables de l'éducation. On

voit ici: M. Jean-Louis Marchand, directeur général de la Régionale Lanaudière, Mgr Audet, et M. René Laurin, président des Enseignants. Un rapport complet de cet échange d'idées paraîtra dans notre prochaine édition.

Substantielles hausses de salaires demandées par les policiers et pompiers de Joliette

Le directeur général des services municipaux de Joliette, M. Maurice Lévesque, a soumis au conseil municipal, lundi soir, les demandes monétaires de la nouvelle convention collective de travail des policiers et des pompiers de Joliette.

Selon la nouvelle échelle proposée, le salaire d'un pompier comptant cinq années de services, qui s'établissait à \$6,000 en 1967, passerait à \$7,000 en 1968 et à \$7,500 en 1969. Le salaire du policier ayant même expérience

serait de \$6,100, \$7,300 pour atteindre \$7,800 en 1969.

Les hausses de salaires demandées ainsi que les bonis d'ancienneté augmenteront les dépenses à ce poste de \$116,186, en 1967 à \$140,998 en 1968 et à \$151,672, en 1969, pour les pompiers.

Pour les policiers, salaires et boni passeront de \$164,456, en 1967, à \$205,184 en 1968, et à \$222,444, en 1969.

Les pompiers réclament en plus 14 congés payés au lieu de 9 dans la convention qui vient de se terminer.

Les échevins se sont déclarés opposés à de telles augmentations et doivent présenter de nouvelles offres qu'ils considèrent "plus normales".

Il y eut deux rencontres entre les représentants de la Fraternité des policiers et ceux de l'Association internationale des pompiers et les représentants de la ville: M. Lévesque et M. l'échevin Lionel Coutu, président de la commission des relations humaines.

Qui sera élue ?

L'Etoile des Neiges choisie le 9 mars



MICHELINE CHAMPAGNE
Saint-Félix



DIANE RIVEST
Crabtree

Comme par les années passées, une grande soirée marquera le choix d'une Reine des Reines, samedi soir le 9 mars, au restaurant Kambo de Joliette, sous la présidence d'honneur de M. René Venne, maire de Crabtree et de Mme Venne.

Son invitées à cette soirée les Reines des carnivals récemment élues dans la région de Joliette et Berthier et l'on choisira parmi elles celle qui deviendra l'Etoile des Neiges.

A ce jour, les Reines suivantes ont accepté de concourir au titre convoité d'Etoile des Neiges:

Diane Rivest, Crabtree Mills; Lise Laprade, Berthierville; Lucie Therien, de Ville St-Gabriel; Cécile Forest, de Joliette; Diane Derouin, de St-Thomas; Micheline Champagne, de St-Félix. L'Etoile des Neiges 1968 sera couronnée par Sa Majesté Louise Ière, Etoile des Neiges 1967, Mlle Louise Bélanger de Lavaltrie.

Vous êtes invités à la soirée récréative qui saura vous divertir. L'orchestre de La famille Chevette et M. Luc St-Georges, organiste réputé, de même que la chanteuse Louise Beaudry, gagnante de Jeunesse Oblige à Radio-Canada seront au programme.



LOUISE BELANGER
Lavaltrie
Reines des Reines 1967

Attention, les jeunes de St-Félix, St-Jean de Matha et Ste-Emélie

Une 2e Rencontre-Jeunesse se tiendra à l'école Bernèche de St-Jean-de-Matha, vendredi le 8 mars à 20 h.

Que sont les garçons?

Que sont les filles?

Que penser du comportement de chacun?

Tel sera le sujet sur lequel tu pourras donner ton opinion.

Tu as assisté à la première rencontre tenue à St-Félix; tu as trouvé que c'est intéressant... Dis-

le à tes amis(es) et emmène-les. Si au contraire tu n'as pu assister à cette première rencontre, ne perds pas ta chance. Nous t'attendons vendredi!

Il nous fera plaisir de t'accueillir et ensemble, nous pourrons connaître davantage la PSYCHOLOGIE des gars et des filles. Quoi de plus intéressant!

C'est un rendez-vous!

Qu'on se le dise...

MM. Jean-Paul Beaudry, ministre québécois de l'Industrie et du Commerce et Jean-Paul Alarie, président de l'Association des fournisseurs d'hôtels et restaurants ainsi que par "Miss Hospitalité", l'hôtesse officielle à cette exposition commerciale.

Un nombre record de 159 exposants dévoileront aux 15,000 visiteurs de l'industrie de l'hospitalité dans l'aile est du hall Concordia de la Place Bonaventure les nouveautés et les progrès réalisés au cours des douze derniers mois. On s'attend de voir des visiteurs de tous les coins du Québec et même des provinces voisines.



DIANE DEROUIN
Saint-Thomas



LUCIE THERIEN
Saint-Gabriel

Rendez-vous '68 à Montréal

MONTREAL — C'est à compter de lundi prochain, soit du 11 au 14 mars, que Montréal, la métropole du Canada, deviendra durant quatre jours La Mecque de l'industrie de l'hospitalité. L'Association des fournisseurs d'hôtels et

restaurants tiendra en effet son exposition nationale des fournisseurs d'hôtels, restaurants et institutions dont le thème sera "Rendez-vous '68".

Les cérémonies d'ouverture de l'exposition seront présidées par



CECILE FOREST
Joliette



LISE LAPRADE
Berthierville

Cinéma **VÉNUUS** **UNE SEMAINE COMPLETE 9 AU 15 MARS**

Le plus chic
Tél. 756-6321

FILLES EXPLOSIVES

DES FILLES SPLENDIDES, QUE RIEN N'ARRÊTE, QUE RIEN NE GÊNE...

Les jupons passent à l'attaque!

RESERVE AUX ADULTES 18 ans

Sylvia KOSCINA
Dominique WILMS
Roger HANIN

SEXYZ GANG

CARRÉ POUR DAMES UN AS

EN COULEURS

Samedi spécial **"LE GRAND RETOUR"**
pour les enfants Plus Comédie — Cartoon — Nouvelles Film en couleurs Adm. 25c

Pour une transaction en OR.

Voyez **GARAGE Girard** LTÉE

PONTIAC - BUICK - ACADIAN - G.M.C.
144, Baby (l'autre côté du pont) 756-8088

L'Action POPULAIRE

JUSTICE ME GUIDE

VOL. LVI — NO 9

JOLIETTE, MERCREDI LE 6 MARS 1968

Festival-concours des J.M.C. les 2, 3 et 4 avril

Cette année encore, le Festival-Concours des Jeunesses Musicales de Joliette donne rendez-vous à tous les musiciens de 30 ans ou moins de la région de Joliette (les comtés de Joliette, l'Assomption, Montcalm, Berthier). Le Festival accueille les musiciens de presque toutes les disciplines: instrumentistes, chanteurs, chansonniers, chorales, étudiants en ballet, etc...

Les J.M.C. accordent une grande importance à cette manifestation artistique qui clôturera leur saison. C'est là une magnifique occasion offerte aux jeunes de se produire en public et aussi un stimulant dans la poursuite de leurs études musicales. La date limite pour les inscriptions a été fixée au 10 mars 1968. Les auditions auront lieu les 2-3-4 avril en présence du principal juge du concours, M. Charles Reiner, de Montréal, secondé par un musicien professionnel dont le nom n'est pas encore connu. Tous les participants de l'année dernière ont reconnu l'excellence du travail accompli par Charles Reiner. Le concert des gagnants aura lieu après Pâques, à la fin d'avril.

Les Jeunesses Musicales de Joliette comptent donner encore cette année des bourses d'études aux principaux gagnants. Ces bourses permettent à des étudiants de faire un séjour au camp J.M.C. du Mont Orford et au camp des Jeunesses Musicales de Joliette à St-Côme.

Pour faire de ce Festival-Concours un réel succès, les J.M.C. de Joliette espèrent bien recevoir, comme par les années passées, l'appui important des commerces, des maisons d'affaires, des clubs sociaux et des particuliers.

REGLEMENTS

1 — Concurrents

a) Les concurrents doivent résider ou étudier dans la région de Joliette. La région de Joliette comprend les quatre comtés: Joliette, l'Assomption, Montcalm et Berthier.

b) Les gagnants des premiers prix lors d'un concours précédent ne peuvent s'inscrire de nouveau dans la même classe.

2 — Classification et limites d'âges
a) La limite d'âge est un MAXIMUM et non un MINIMUM. Il est recommandé de se baser sur la compétence pour le classement d'un élève; s'il est vraiment compétent et au-dessous de la limite d'âge, ce sera à l'honneur du professeur et de l'élève.

b) L'âge à indiquer est celui du concurrent au 1er janvier dernier.

c) Toutes classes instrumentales et vocales (solistes):

6 ans ou moins, 7 ans, 8 ans, 9 ans, 10 ans, 11 ans, 12 ans, 13 ans, 14 ans, 15 ans, 16 ans ou moins, 18 ans ou moins, 20

(A suivre à la page 4)

Les 3 et 4 avril à Joliette

Clinique de sang de la Croix-Rouge

M. René Giroux, président de la Société canadienne de la Croix-Rouge, section Joliette annonçait au cours d'une assemblée tenue lundi soir, que la prochaine clinique de donneurs de sang aurait lieu, au Séminaire de Joliette, mercredi le 3 avril et jeudi le 4 avril.



M. René Giroux, président de la section Joliette de la Société Canadienne de la Croix-Rouge.

Le Dr Maurice Desrochers a accepté la présidence de cette clinique bi-annuelle dont l'objectif est fixé à 1,800 flacons de sang.



M. Wilfrid Ranger, gérant de succursale, Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, est heureux d'annoncer que M. André Côté, gérant d'unité à Joliette, Québec, s'est qualifié officiellement au titre de membre du "Million Dollar Round Table" (vendeur d'un million de la table ronde).

Pour se qualifier parmi ce groupe d'élites, M. Côté a dû vendre annuellement plus d'un million d'assurance-vie et ce, durant deux années consécutives. M. Côté est membre de l'Association des assureurs-vie du Canada, section Joliette.

La population très généreuse de Joliette et des environs est donc invitée à cette prochaine clinique et d'ici ce grand rendez-vous rappelons-nous l'importance qu'il y a pour tous citoyens en santé de déposer deux fois l'an à la banque de sang de la Croix-Rouge.

Les malades hospitalisés, les accidentés ont toujours besoin de sang, c'est pourquoi les 3 et 4

avril prochains la clinique mobile de la Société canadienne de la Croix-Rouge reviendra à Joliette pour recueillir du sang... Avez-vous la générosité d'offrir quelques onces de votre sang afin d'aider un être humain à reprendre goût à la vie?

La vie que vous sauvez sera peut-être la vôtre! Vous y pensez?

Mme G. Poirier, publicitaire



Au Club Kiwanis

Photo Roussin

Le Dr C.-A. Roussin, maire de Joliette, adressera la parole au souper hebdomadaire, du Club Kiwanis Joliette, ce soir, au Club de golf. Le maire traitera de questions municipales. Il sera présenté par l'échevin Roland Rivest et remercié par M. Léopold Longpré, ancien échevin. Les membres du conseil ont été invités à ce souper.

Association des Parents de l'Ecole secondaire classique Congrégation de Notre-Dame Convocation

Le conseil exécutif de l'Association des parents de l'école secondaire classique Congrégation Notre-Dame, désire informer les parents de toutes les élèves qui fréquentent ladite institution, ainsi que les membres de l'Association qu'une assemblée générale suivie d'un forum sera tenue en la salle académique de la Congrégation de Notre-Dame, 393 rue de Lanaudière, mardi soir, le 12 mars à 20 h. (8 h. p.m.).

Le conférencier: M. Paul-Emile Gagnon, du service de l'éducation, ministère de l'Éducation, Québec.

Conférence d'information: con-

cernant les réformes, l'évolution et les buts des cours secondaire, classique et collégial.

Nous comptons que l'active participation de tous les parents des élèves, au forum que suivra, sera de nature à susciter l'intérêt de tous.

L'exécutif de l'Association compte sur la présence de tous les intéressés afin que nous, parents, nous nous sentions solidaires de l'oeuvre éducative à laquelle nous participons tous... collectivement.

O. Piette, sec.

Journée internationale J.R.C.

Le 17 mars est la Journée internationale de la Jeunesse Rurale Catholique, Qu'est-ce que cela veut dire?

Cela veut dire qu'il nous est donné l'occasion de nous arrêter sur les problèmes du monde (les illettrés, la faim dans le monde, la souffrance, la guerre les pays en voie de développement).

Un Canadien à la Curie romaine

Le nouveau directeur national de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi, M. l'abbé Gilles Ouellet, de la Société des Missions Etrangères, a été nommé, par le St-Siège, membre consultant de la Sacrée congrégation pour l'évangélisation des peuples.

Les membres consultants sont de toutes les parties du monde et comprennent des religieux, des religieuses et des laïques, hommes et femmes.

Il est à signaler que l'abbé Ouellet est le seul Canadien appelé à cette charge.

Savons-nous que: un milliard trois cent millions de jeunes au moins vivent dans les pays du Tiers-Monde? Pour un nombre important de jeunes ruraux du Tiers-Monde, rester en brousse signifie renoncer à évoluer.

S'il n'est pas un fait nouveau, le sous-développement est aujourd'hui bien plus durement ressenti par les jeunes du Tiers-Monde parce qu'ils ont l'occasion de faire des comparaisons avec ce qui existe déjà ailleurs.

Songons-nous qu'à chaque seconde il y a une bouche de plus à nourrir sur la terre? Pensons-nous qu'il y a 3 hommes sur 5 qui crèvent de faim? Que pensons-nous de la guerre au Vietnam? Sommes-nous préoccupés des jeunes des autres pays? Que savons-nous du M.I.J.A.R.C.? "Solidarité" Qu'est-ce que ça nous dit? Comment la vivons-nous?

Les sciences sociales aident les hommes à découvrir leur solidarité, mais l'égoïsme, l'indifférence, voire l'hostilité font échec à la compréhension. Des individus désemparés ne parviennent pas au bonheur.

(A suivre à la page 4)



M. le maire Roussin a souligné les 50 années de services de l'ancien échevin Arthur Robillard à l'usine Abex. Le conseil municipal a voté une résolution de félicitations et de bons voeux à cet ancien collègue sur une proposition de l'échevin Lionel Coutu, son successeur au siège no 8.

Plusieurs élèves des écoles Barthélemy-Joliette et Thérèse-Martin assistent à la séance. Ils ont été accueillis par le maire avant le début des délibérations.

Il y eut foule, ces derniers jours, au bureau d'émission des licences et plaques d'automobiles. Les jours de grâce sont déjà passés.

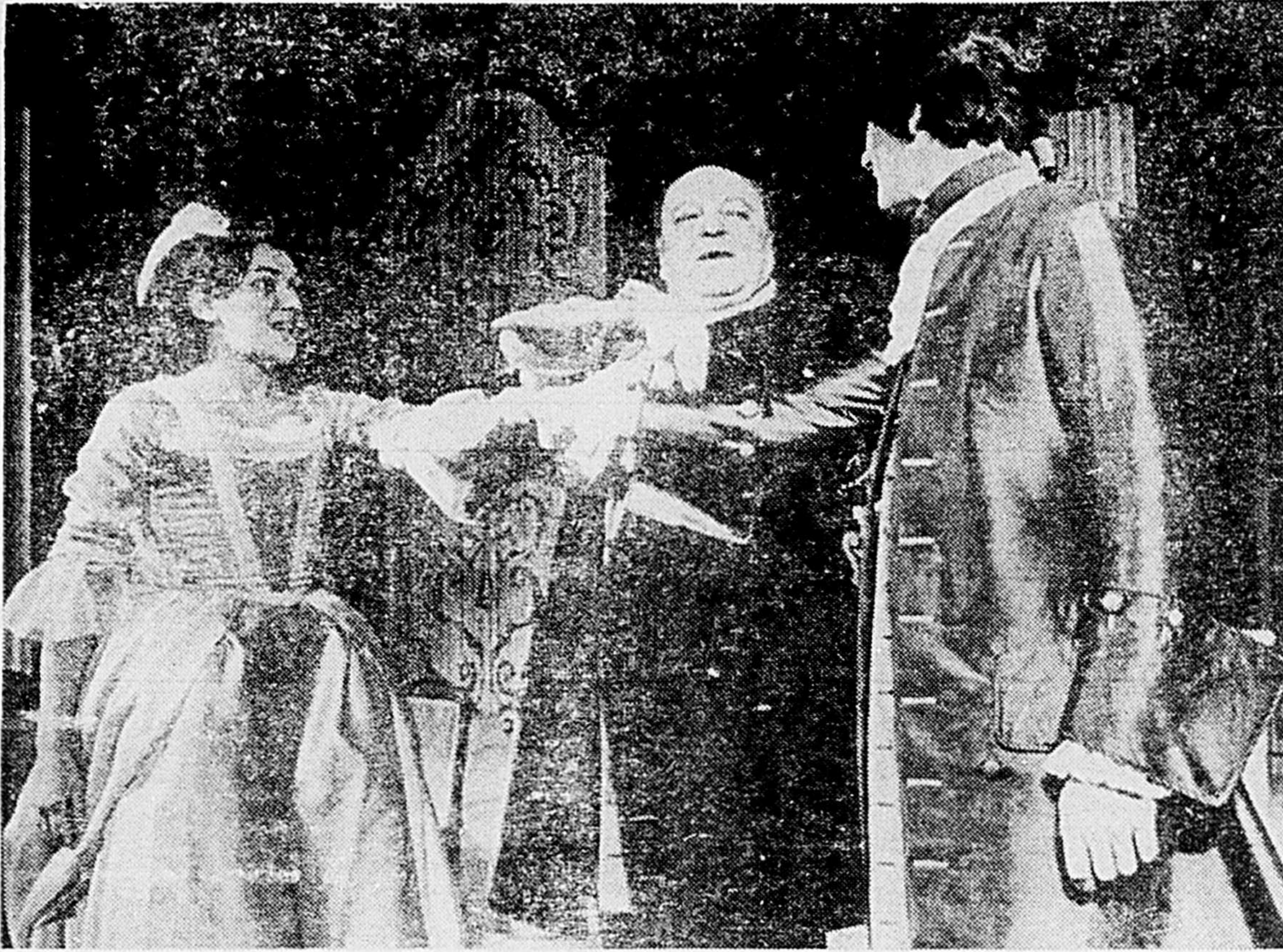
Le conseil s'est enfin décidé à aménager le parc de stationnement du Centre-ville.

Une affaire qui a duré quelques années. Gestation difficile ou digestion lente?

Le gouvernement de M. Pearson a survécu à la crise parlementaire de l'autre semaine.

Survivra-t-il à la crise diplomatique du Gabon?

Surtout si le général de Gaulle (A suivre à la page 4)



Théâtre aux J.M.C.

Voici une scène des "Fausses confidences" de Marivaux que vous pourrez voir lundi, le 25 mars prochain en la salle du Séminaire. Ce spectacle sera présenté par le Théâtre Populaire du Québec. Nous voyons ici Yolande Michot (Marton), Henri Norbert (Monsieur Remy) et Jean Leclerc (Dorante).

Du théâtre bientôt à Joliette

Le Théâtre Populaire du Québec sera à Joliette, lundi le 25 mars prochain. Le T.P.Q. termine la saison 1967-68 par la présentation des "Fausses Confidences" de Marivaux dans une mise en scène de Henri Doublier de Paris, un décor de Claude Fortin et des costumes de Gilles-André Vaillancourt. Henri Norbert joue le rôle de Monsieur Remy et se joint à une distribution dont les principaux comédiens sont Louise Turcot, Jean Leclerc et

Jacques Brouillet. Ces trois comédiens n'en sont pas à leurs premières armes au T.P.Q. Ils ont fait déjà plusieurs tournées avec cette compagnie et sont avantageusement connus au théâtre et à la télévision.

Henri Doublier est un metteur en scène français qui s'intéresse autant aux oeuvres classiques de toutes les époques du théâtre français qu'à celles plus élaborées d'oeuvres lyriques à grand déploiement telles que les chefs-d'oeuvre de

Rameau, Poulenc, Stavinsky, etc...

Henri Doublier est aussi bien connu en France, en Argentine, au Brésil, en Grèce, et le T.P.Q. a maintenant le grand plaisir de le faire connaître au Canada dans cette mise en scène de Marivaux.

Les J.M.C. de Joliette vous invitent à cette soirée au théâtre, le 25 mars prochain. C'est un rendez-vous à ne pas manquer.

Cette soirée est offerte aux abonnés des Jeunesses Musicales en remplacement du concert de la soprano roumaine Marina Krilovici, empêchée de se rendre à Joliette à la date prévue. Ceux qui ne sont pas abonnés pourront se procurer des billets à la Librairie Martin dans une dizaine de jours.

Festival-concours...

(Suite de la page 3)

ans ou moins. Classe académique (maximum 30 ans) pour ceux qui étudient la musique dans leurs loisirs. Classe concert (maximum 25 ans) pour ceux qui consacrent tout leur temps à l'étude de la musique.

d) Classe de concerto, Musique de chambre (toutes formations), Piano quatre mains, Deux pianos. Classe junior: 14 ans ou moins. Classe intermédiaire: 17 ans ou moins. Classe sénior: 18 ans et plus.

e) Ensembles vocaux: Groupes scolaires: 2e année à 11e inclusivement; 12e année secondaire; Collégial.

f) Les étudiants en ballet.

g) Les chansonniers (compositeurs, interprètes).

N.B. Dans l'une ou l'autre section de chansonniers, on indiquera si l'on a déjà chanté en spectacle ou non.

3 — Inscriptions

Les inscriptions doivent être faites avant le 10 mars. Pour les candidats de 14 ans et plus, on remplira en double copie la feuille qui accompagne l'inscription.

4 — Accompagnement

A moins d'indications contraires, toutes les pièces peuvent être accompagnées par le piano. Dans les cas requis,

le concurrent devra s'assurer lui-même d'un accompagnateur.

Pour renseignements, s'adresser aux J.M.C., au Séminaire, 753-7466.

À l'entour de...

(Suite de la page 3)

reste froissé de voir que le Canada n'a pas rompu ses relations diplomatiques avec la FFFrannce.

Faudra-t-il faire régler la crise par les ministres Jean-Noël Tremblay ou Marcel Masse?

A voir les demandes des pompiers, des policiers et des instituteurs et les petits revenus acquis en "side line", je me demande bien s'il y a de la place au Québec pour d'autres pompiers, d'autres policiers et d'autres instituteurs.

Enfin, il y a toujours, surtout à Joliette, quelques petits feux, quelques petits voleurs et quelques petits cours à donner.

Le conseil reprendra, à une prochaine séance, la discussion sur l'entrée de l'autoroute dans le Centre-ville.

Journée internationale

(Suite de la page 3)

Où trouver le surcroît d'amour nécessaire à chacun pour travailler au bien de tous?

La Journée internationale veut être l'occasion d'éveiller les jeunes à ces réalités vécues dans d'autres pays et même tout près de nous. Elle veut aussi faire prendre conscience de notre responsabilité, de la nécessité de nous informer et de notre rôle d'humains et de chrétiens.

Par cette journée, nous voulons aussi informer sur le M.I.J.A.R.C. (Mouvement international de la jeunesse rurale et agricole catholique) et engager les jeunes, susciter une action concrète: information, solidarité mieux vécue, don, etc.

N'oubliez pas dimanche le 17 mars c'est un rendez-vous à ne pas manquer. Vous aurez plus de détails quant à l'endroit, l'heure et l'horaire dans le prochain numéro.

Après avoir connu la grande

manifestation Expo 67, nous avons à redécouvrir la Terre des Hommes et plus particulièrement notre coin.

La Terre des Hommes est à bâtir.

C'est notre rôle
Soyons solidaires!

Les p'tites affaires de la Cité

A la demande de la Fédération canadienne des Maires et des Municipalités, M. le maire a proclamé la période du 10 au 16 mars prochain "Semaine nationale de la Santé".

Le maire a reçu un rapport intitulé "Programme de projet de classification et de certification des techniciens des eaux du Québec". Le secrétaire-trésorier remet ces rapports aux membres des commissions intéressées.

A la demande du conseil, le secrétaire a pris des informations sur le transport en commun dans certaines municipalités. Il informe les échevins que l'exploitation du transport en commun est du domaine privé à Boucherville, Chicoutimi, Sherbrooke, Granby, Saint-Jérôme, Sorel, Saint-Jean et Saint-Hyacinthe. Boucherville garantit une subvention jusqu'à \$3.000 en cas de déficit des opérations.

Le conseil attendra la présence de M. l'échevin Drainville pour discuter de nouveau de ce problème.

Le secrétaire-trésorier, M. J.-A. Desormiers, est autorisé à assister au congrès de l'Institut des officiers municipaux de Finance et d'Administration du Québec qui se tiendra à Sainte-Foy, du 11 au 14 juin.

Le service de Police a demandé l'installation de plaques "arrêt-stop" sur certaines artères des nouveaux secteurs domiciliaires. Le conseil accepte la liste soumise de 11 secteurs.

Le conseil a autorisé une dépense de \$6.000 au Service de l'Électricité pour exécuter des

(A suivre à la page 8)

JULIETTE GRECO

A LA

SALLE ACADEMIQUE DU SEMINAIRE

Lundi, 11 mars à 8 h. 30 p.m.



BILLETTS EN VENTE A

LA LIBRAIRIE

René Martin
INC.

L'Action populaire

Hebdomadaire Diocésain de Joliette

Président d'honneur
S. EXC. MGR RENE AUDET

Administration:

Président: Dr Roland Magnan

V-président: Dr Joseph Laforune

Directeurs: Mgr André Desrochers, v.g.

Dr J.-E. Forest

Abbé Louis Germain

Rédaction: Abbé Louis Germain, directeur
Roland Gauvreau, adjoint

Publicité: J.-Normand Blais

Jean-G. Boucher

Secrétariat: Pauline Lacoursière

Diane Guerrier

Ateliers: Gérard-R. Arguin

Abonnement: Canada \$3.50 — Pays étrangers: \$4.00

72 nord, Place Bourget C. P. 50

Tél. 753-7530 — 7539

"Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".

MEMBRE



HEBDOS DU CANADA

MEMBRE

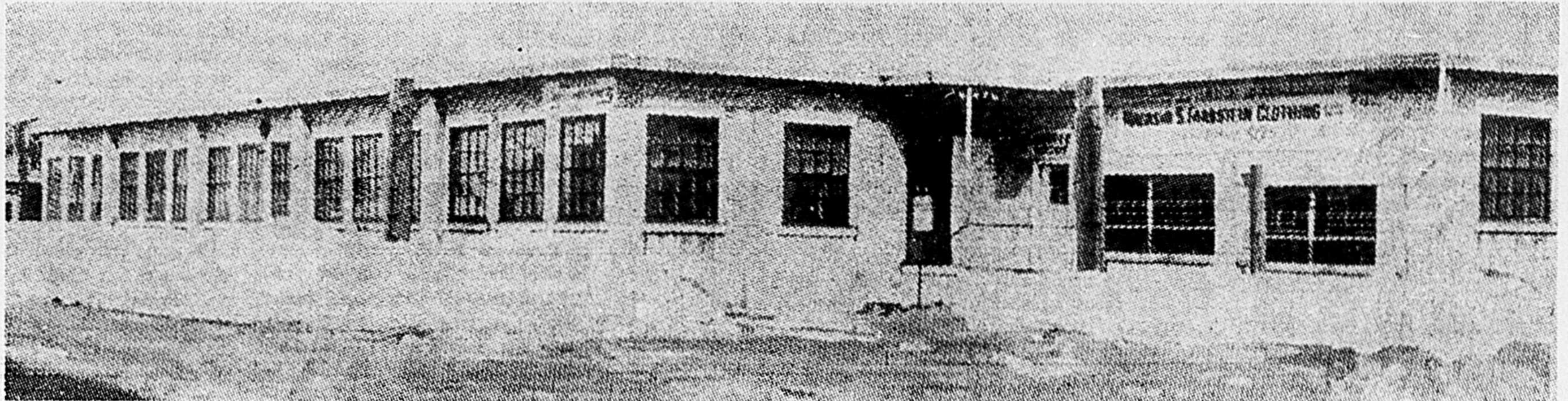


Evitez les profits des intermédiaires

EPARGNEZ 50% ET PLUS

ACHETEZ AU PRIX DE LA MANUFACTURE

MANUFACTURE FARBSTEIN — 460, RUE JUGE-GUIBAULT



HABITS

MATERIEL IMPORTE
DE GRANDE CLASSE
TAILLES 35 A 46
PRIX DES MAGASINS
DE DETAIL: \$79.95

Prix Farbstein

39.95

Pantalon
plis permanents

PANTALON



PRIX DES
MAGASINS
DE DETAIL

\$11.95

PRIX FARBSTEIN

\$6.00

VESTON SPORT

PRIX DES
MAGASINS
DE DETAIL

\$39.95

PRIX FARBSTEIN

\$21.00



PALETOT 3 SAISONS

"TRENCH"

PRIX DES MAGASINS
DE DETAIL

\$24.95

PRIX FARBSTEIN

\$13.50



MANUFACTURE FARBSTEIN

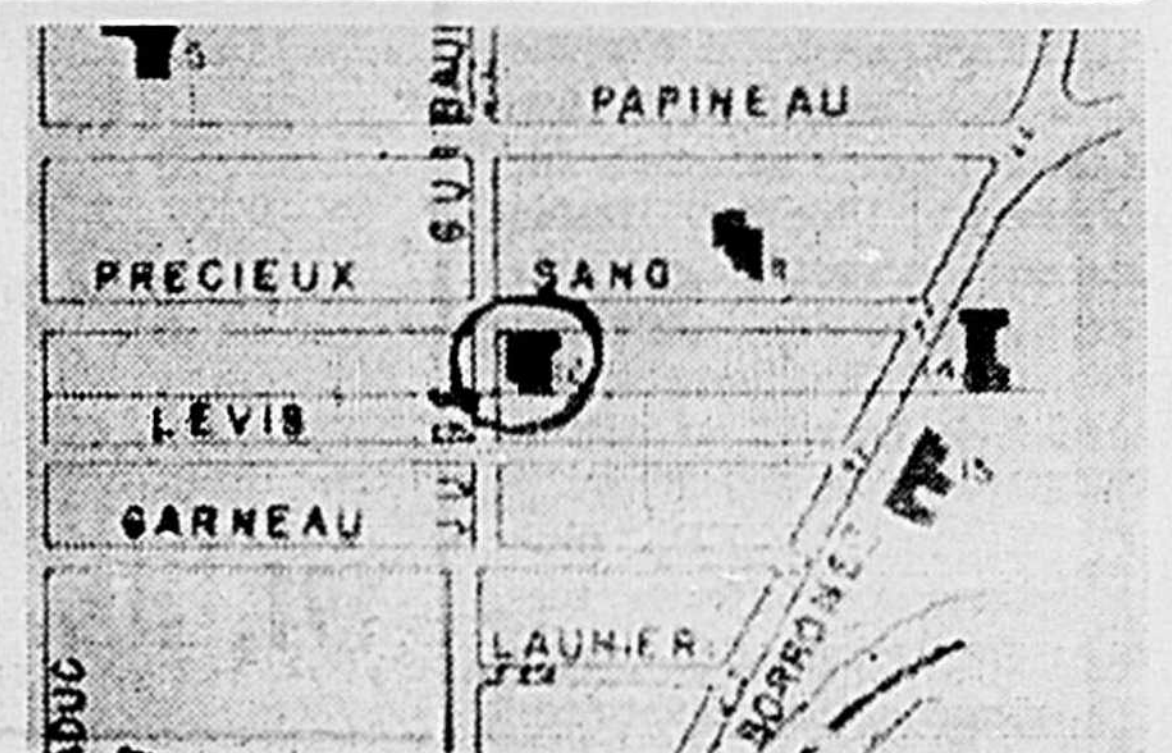
460, JUGE GUIBAULT 753-5700 JOLIETTE

HEURES D'OUVERTURE

TOUS LES JOURS
DE 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M.
SAMEDI INCLUS

VENDREDI DE 9 H. A.M. A 10 H. P.M.

TRES
FACILE
POUR
S'Y
RENDRE



80% des étudiants sont destinés aux études professionnelles de niveaux différents

Les niveaux "INSTITUT DE TECHNOLOGIE" et "ECOLE DE METIERS", dispensés à l'Ecole de Métiers de Joliette, ainsi que dans plusieurs écoles d'Enseignements Spécialisés de la province de Québec, ne fournissent plus à la demande toujours croissante d'inscriptions.

D'un autre côté, l'industrie a de plus en plus besoin de personnes qualifiées et se voit dans l'obligation de traverser les frontières de la province et du pays pour se procurer la main-d'œuvre voulue.

Une troisième constatation est très évidente: le niveau d'instruction exigé pour faire un cours professionnel est de plus en plus élevé à tel point que rares sont les élèves capables de suivre un cours de mé-

électrotechnique, techniques médicales, techniques industrielles, techniques commerciales, techniques de services; ce niveau de cours est final pour les uns ou pourra être complété par un cours universitaire conduisant vers les lettres, la médecine, le droit, la théologie, la philosophie, la psychologie, l'architecture, la pharmacie, les sciences, l'agriculture, la foresterie et géodésie et autres.

Or, il est déjà assuré que les études seront des types "primaire", "secondaire" — (re-

cyclage pour les élèves non acceptables directement au niveau CEGEP) — CEGEP et enfin universitaire. C'est donc dire que le B.A. sera aboli sous peu, que les écoles de Métiers se fonderont avec les écoles régionales (polyvalentes), que le niveau d'Institut de technologie ou technique disparaîtra également pour s'intégrer au CEGEP.

Toutefois, tous les élèves en voie de faire un cours terminal ont l'assurance de le poursuivre jusqu'à la fin.

G. Timmons, dir.



Georges Timmons,
directeur des Arts et Métiers
de Joliette

tiers s'ils n'ont pas réussi le niveau de la 9e année avec une moyenne de 75%, surtout dans le domaine des sciences et des mathématiques. Il n'est également plus question qu'un élève de la 11e générale s'inscrive au niveau technique: seuls ceux qui possèdent un certificat de 11e Maths Sciences et de C.P.E.S. peuvent être admis à ce niveau de cours après avoir subi un examen d'admission (les élèves de sciences-lettres très doués pour les sciences et les maths sont acceptables sous condition).

Devant un tel état de chose, les responsables du ministère de l'Éducation ont mis de l'avant deux organismes distincts que l'on appelle: Ecole Polyvalente et CEGEP (Collège d'Enseignement Général et Professionnel).

Ecole Polyvalente: Le degré d'instruction qui sera dispensé dans ce genre d'école sous peu à travers toute la province, s'étendra de la 7e à la 11e année inclusivement et prendra le nom de cours secondaire I-III-IV-V correspondant à chacun des niveaux. Les élèves pourront prendre, dès leur 7e année d'études complétées, les options suivantes: générale, scientifique, classique; les uns se dirigeront vers l'initiation au travail où, après leur 9e année, le cours sera terminal; d'autres pourront s'orienter vers les Centres d'apprentissages, les cours de métiers, le commerce, l'Institut familial ou continueront le général, le scientifique, le classique pour se voir définitivement sur le marché du travail ou entrer au CEGEP durant 2 à 3 ans.

A ce niveau CEGEP, plusieurs options sont offertes telles que: formation des maîtres, beaux-arts, conservatoire,

Institut familial de Saint-Jacques

Mise au point

Dans le "Courrier de Montcalm", du 14 février dernier, en pages 3 et 5, nous pouvions lire: "Il n'y aurait pas d'école polyvalente à Saint-Jacques"... Et M. le Rédacteur de ce journal précisait, puisque c'était lui l'auteur de cet article, que le Ministère de l'Éducation refusait d'accorder cette Ecole, vu le nombre insuffisant des élèves, ce qui était juste!

Alors, désireux d'en venir à une entente plus favorable avec le Gouvernement, les Autorités de la Régionale Lanaudière jetèrent les yeux sur l'Institut familial de Saint-Jacques pour en faire l'acquisition, espérant sans doute combler ainsi le chiffre exigé pour l'établissement d'une Ecole Polyvalente.

Mais on oubliait que la majorité des élèves qui fréquentent l'Institut n'appartiennent pas au secteur dont il est question. La paroisse de Saint-Jacques y figure pour à peine 5% et les paroisses environnantes,

10 à 15%. Les autres étudiants originent de nos grandes villes, des provinces maritimes, de l'Ontario, des États-Unis, d'Haïti, du Mexique, et d'un peu partout.

C'est assez dire, n'est-ce pas, qu'en décidant de garder sa Maison d'Éducation familiale comme Institution privée, la Communauté des Soeurs de Ste-Anne ne paralyse en rien l'édification d'une Polyvalente à Saint-Jacques. Par contre, elle rend à la Société de précieux services, en préparant pour les foyers de demain des femmes responsables, heureuses de leur vocation sublime et providentielle.

Une Soeur de Sainte-Anne
BAPTEME LEPINE

Joseph, Maurice, Dominique, fils de M. et Mme André Lépine (Andrée Leblanc). Parrain et marraine: M. et Mme Maurice Gaudet (M. Lépine), oncle et tante. Félicitations.

(A suivre à la page 15)

Impressions de qualité

L'ACTION POPULAIRE

DERNIERE CHANCE

OUI c'est votre dernière
chance de profiter de nos spéciaux
avant la fermeture

VENEZ achetez en bas
du prix coûtant

TOUT

DOIT ETRE VENDU D'ICI 15 JOURS

EXEMPLE:

Habits pour hommes

Première qualité

Coupe parfaite

Couleurs assorties

35.97

MANUFACTURE Montcalm

191, rue Montcalm

Joliette



A l'Oratoire

A l'occasion de la neuvième préparatoire à la fête de saint Joseph, il y aura encore cette année pèlerinage à l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal, pour participer aux cérémonies d'usage.

Il y aura excursion par autobus jeudi, le 14 mars, et dimanche, le 17 mars. Le départ se fait à 8 h. 30 précises du Secrétariat d'Action catholique, 54 nord, Place Bourget.

Pour tous renseignements et billets, on peut s'adresser à Mme François Rivest, 57 nord, Saint-Charles-Borromée, 756-4896.

St-Liguori

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

FESTIVAL DE NOS JEUNES:

Vendredi, le 9 février, c'était jour de fête à l'école St-Joseph. Les élèves de 5e, 6e et 7e années avaient préparé un festival sur glace qui se déroulait au cours de l'après-midi. Chaque classe s'était préparé un insigne pour s'identifier. Il y eut du hockey pour les garçons de 6e et 7e. Jean-P. Richard et Bernard Jetté comptèrent les buts. Les filles de 6e et 7e jouèrent une joute de ballon-balai. Félicitations à Micheline Ricard qui a compté un but. Les élèves de 5e année avaient tellement bien partagé les membres de leurs équipes qu'aucun point ne fut compté. Des trophées furent distribués aux gagnants. Merci à tous ceux qui nous ont permis de réaliser ce festival. Nous espérons nous reprendre l'an prochain. Et vendredi, le 16, à l'école St-Joseph, nos plus jeunes fêtent leur joie par des jeux organisés et exécutés sur glace: Course de patins, jeux du foulard, marche du robot. Comme prix pour les encourager, les garçons se méritaient un bâton de hockey et les filles un baril de singes. Voici les noms des méritants: 4e année, Odette Lachapelle et Denis Malo; 3e année, Sylvie Robert et Alain Lépine; 2e année, Monique Beauclac et Jean Lauzon; 1ère année, Hélène Gaudet et Michel Deschênes. Félicitations, les jeunes! Nous tenons à féliciter tous ceux qui ont participé à ce festival. Vous formez une équipe, chacun est membre de l'équipe. Bravo!

DECES GRENIER:

A St-Léon au Manitoba, à l'âge de 87 ans est décédé M. Félix Grenier époux de Marie-Louise Caillé. Il était originaire de St-Liguori. Il laisse plusieurs neveux et nièces de St-Liguori. Nos sympathies.

LES JEUNES ET L'AMOUR:

Une série de 6 cours se donneront chez nous à la salle paroissiale pour six semaines consécutives. Ils débuteront vendredi, le 8 mars. Vous êtes invités, les jeunes de 15 à 25 ans, à discuter "comment nous est présenté l'amour"? Les amis, c'est un rendez-vous, vendredi le 8 mars.

A MONTREAL:

Mlle Lucie Richard est à ce moment à l'hôpital de Montréal pour une chirurgie plastique. Tes copains et copines te souhaitent prompt retour chez toi, chère Lucie.

LIGUE INTERPLANETAIRE:

La Ligue interplanétaire organise une rencontre entre les planètes de l'espace et leurs amis et amies. Cette rencontre aura lieu samedi le 9 mars prochain. Venez-vous amuser avec les copains de l'espace. L'orchestre "Les Aigles d'Or" sera avec nous, les jeunes et les moins jeunes, pour vous divertir.

SAFETY CHAMPION NYLON

Firestone



2 POUR \$44.44

7.75 x 14 / 7.75 x 15
Sans chambre Noirs
Avec échange

PRIX COURANT: \$58.70

Même au prix courant, les Safety Champion sont des pneus très avantageux. Mais de plus, maintenant, vous pouvez faire une économie de \$14.26 lorsque vous échangez vos anciens pneus pour une paire des pneus de remplacement nylon Firestone les plus demandés. Leur semelle enveloppante à forte adhérence, faite de caoutchouc Sup-R-Tuf donne des milliers de milles d'usage supplémentaire. La carcasse nylon 4 plis renforcée contre les chocs offre une grande résistance à l'échauffement et aux ruptures dues aux chocs. Garantie illimitée honorée par plus de 60.000 marchands et magasins Firestone au Canada et aux Etats-Unis. Prix spéciaux réduits en vigueur ce mois seulement. Achetez vos Safety Champion Firestone aujourd'hui.

Dimensions	Prix courant du fabricant	Prix spécial avec échange*
6.50-13	2/\$53.50	2/\$40.50
7.75-14	2/\$58.70	2/\$44.44
8.25-14	2/\$66.60	2/\$50.42
7.75-15	2/\$58.70	2/\$44.44
8.15-15	2/\$66.60	2/\$50.42

* Sans chambre. Noirs. Flancs blancs. \$1.50 seulement de plus par pneu.

PAS DE COMPTANT

Bas de nylon Cantreco
DU PONT

Des bas nylon extra-fins, élégants, s'ajustant parfaitement et confortables. Fini doux, mat, dans la teinte la plus en vogue. Prix courant: \$1.00—

OFFREZ-LES A 55¢ la paire
(3 paires par client seulement)



ANTIGEL PRÉMÉLANGÉ POUR LAVE-GLACE

Prix courant: \$1.95
2 gallons seulement par client
Remplissage gratuit du réservoir de lave-glace

99¢ Le gallon



INDICATEUR DE PRESSION POUR PNEUS

Précis à 1 lb près et même moins.

99¢ Valeur: \$1.59




M. Jean-Claude Berger, gérant

M. Jean-Claude Berger, nouveau gérant du magasin Firestone invite cordialement toute la population de Joliette et des environs à venir le rencontrer.

Magasin

Firestone

40, BOUL. DE L'INDUSTRIE

JOLIETTE

TEL. 756-1695

Ste-Marie Salomé

(DE NOTRE CORRESPONDANT)
DECES:

Le 22 février à Montréal est décédée Mme Ed. Gauthier née Clara Plouffe, à l'âge de 77 ans et 9 mois. Elle laisse dans le deuil; son mari Edouard Gauthier; trois soeurs: Mme veuve Donat Roger (Florida Plouffe), Mme veuve Narcisse David (Maria Plouffe), Mme Edmond Tassé (Eva Plouffe); un beau-frère; M. Viateur Gauthier; neufs enfants: Mme Louis Prigent (Gertrude Gauthier), Mme Gaston Janelle (Thérèse Gauthier), M. Marcel Gauthier, M. Roland Gauthier, Mme Ovila Delorme (Hélène Gauthier), Mme Albert Pilon (Anna

Gauthier), M. Raymond Gauthier, Mme Martial Lalande (Gilberte Gauthier), Mme Marcel Gravel (Pierrette Gauthier) et également de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. Le service funèbre a été célébré à Montréal en l'église St-Jean-Vianney le 24 février à midi et de là en l'église St-Jacques-de-l'Achigan où un libéra a été chanté par un petit cousin, l'abbé Evariste Leblanc. Condoléances à la famille éprouvée et également remerciements aux nombreux amis.

Au début de février est décédée Mlle Léontine Bourgeois à l'âge de 78 ans. Fille de feu Moïse Bourgeois et Virginie Mireault elle laisse un frère Conrad, une soeur Marie-Joseph, une belle-soeur Mme Charles Bourgeois et un beau-frère M. Arthur Légaré.



Une nouvelle discothèque à Joliette: Monde des 15-20

Une discothèque-choc s'ouvre à Joliette, la première du genre. Le "Monde des 15-20" offre aux jeunes: Boutique du livre et du disque, Boite à chansons, Galerie d'Art, Orchestre, Discothèque, Café.

La photo défie l'ouverture pour samedi. Devant la murale-titre: MM. Yvon Richard et Antonio Robitaille, propriétaires du Château Windsor, approuvent le projet que leur soumet André Lareau, collaborateur à l'Expo 67.

Voici le programme de la première fin de semaine. Vendredi: présentation psychédélique aux autorités de la ville de Joliette et aux journalistes de Joliette et de Montréal. Samedi: de 8 h. p.m. à minuit: discothèque et jeux de lumière avant-gardiste projetée sur décors futuristes. Dimanche: après-midi: rencontre au "Café" (tous); soir: discothèque, Monde des 15-20, rue Saint-Paul, 756-1104.

EN PRIMEUR

LA DIRECTION DE

L'HOTEL FLEUR DE LYS

PRESENTE TOUS LES

VENDREDIS SOIRS A 10 H. 30

l'attraction de l'heure

La poule aux trésors avec le Chevalier d'Or

GROS LOT DE CETTE SEMAINE DE

\$1,500

EN VEDETTE CETTE SEMAINE



Professeur Ben

HYPNOTISEUR ET MAGNETISEUR
LE PLUS PUISSANT

"LOLITA", danseuse exotique

FRANCE SYLVAIN, m.c.

Danse continuelle avec les M.G. Combo

VENDREDI: Spectacle: 10 h. — 11 h. 30
SAMEDI: Spectacle: 9 h. 30 — 11 h. 30
DIMANCHE: Spectacle: 5 h. — 9 h. 30

Hôtel Fleur de Lys

Salle de réception pour mariages, banquets, etc.
Capacité: 500 personnes

315, boul. Barrette, Joliette, Tél. 753-9080

WOW!

SEUL,
EMILIEN GREGOIRE peut
vous offrir ces conditions



En plus de vous donner une garantie de 100% sur ces voitures usagées, Emilien Grégoire vous dit: si, dans les 30 jours suivant l'achat, vous n'êtes pas satisfait, nous reprendrons notre voiture et votre argent vous sera remis.

1967 CAMARO, 2 portes, h.t., toit vinyl, moteur 327, roues de broches, garantie General Motors.

1966 CHEVROLET BISCAYNE, 2 portes, coach, V-8, aut., radio, très propre.

1965 MERCURY MONTCLAIR, 4 portes, servo freins et direction, vitre arrière électrique, aut., radio, très belle voiture.

1965 PONTIAC (2) 1 Super Sport, 1 Parisienne, convertible, V-8, aut., vitres électriques, en excellente condition.

1965 PLYMOUTH SAVOY, 6 cylindres, aut., peinture neuve, balance de garantie Chrysler.

1965 RAMBLER CLASSIC 550, moteur neuf, 6 cylindres, aut., radio AM-FM, voiture économique.

1965 BEAUMONT, station wagon, V-8, aut., radio, très très propre.

1964 BUICK Le Sabre, 4 portes, sedan, noir intérieur rouge, équipé au complet.

1964 CHEVROLET Bel Air, 6 cylindres, transmission ordinaire, radio, bas millage.

1963 VOLKSWAGEN, De Luxe, radio, chauffage à gaz, peinture neuve, bas prix.

5 SKI-DOO BOMBARDIER, 1964 à 1968 à des prix exceptionnellement bas.

1961 CHEVROLET BISCAYNE
4 portes, sedan, trans. ord.

\$175.00

1961 CHEVROLET BEL AIR
2 portes, h.t., 6 cyl., aut.

\$195.00

EMILIEN
Grégoire
AUTO ST-AMBROISE

Appelez 756-1691 — 756-1692

Une visite vous convaincra

St-Ignace

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

(Suite de la page 8)

gérance d'informations aux parents et amis sur le travail qui se fait chez les Ménestrelles. Ensuite, M. Jean Croisier, l'instructeur des Ménestrelles, présente chacun des numéros du programme avec des explications pendant que M. Armand Asselin, instructeur musical, dirigeait les exécutions musicales. Avec une précision acquise après de longs mois d'exercices, nos majorettes ont réussi à présenter un avant-goût du spectacle de compétition qui sera le leur à l'occasion des épreuves provinciales. Nos félicitations à toutes les Ménestrelles, à celles qui ont reçu les trophées et à leur officières: Ginette Grégoire de Berthierville, tambour-major; Sylvie Plante de St-Ignace, capitaine des couleurs et Violette Latour de St-Ignace, sergent des couleurs. En fin de soirée, les présidents sont venus à tour de rôle exprimer l'admiration de tous pour l'exécution des Ménestrelles, les féliciter pour leur endurance et applaudir un geste des parents qui ont confié leurs filles aux Ménestrelles. Un goûter préparé par des aides bénévoles sous la direction de Mme André Benoit a été fort apprécié par les invités. Nous leurs souhaitons de grands succès dans les compétitions.

HOMMAGE A NOTRE EQUIPE DE HOCKEY:

Les journaux de la semaine dernière soulignent le succès remporté par le club de hockey de St-Ignace. En effet, nos Eperviers ont remporté le championnat de la Ligue Laurentides Jr sous la direction de leur instructeur Gérard Martin. Félicitations à tout le club et en particulier à l'instructeur et aux plus brillants compteurs (René Asselin, Roch Latour, Alain Rousseau, et les autres). Bon succès dans les éliminatoires maintenant.

St-Jean de Matha

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

BAPTEMES:

Le 18 février, a été baptisé, Joseph, Lucien, Robert, enfant de M. et Mme Henri Charbonneau. Parrain et marraine: M. et Mme Lucien Lauzon de Joliette.

Le 25 février, a été baptisé, Joseph, Jean, Daniel, fils de M. et Mme Jean-Marie Desroches (Denise Robitaille). Parrain et marraine: M. et Mme Jean Desroches, grands-parents et porteuse, Mlle Claire Desroches, tante de l'enfant.

Félicitations!

REMERCIEMENTS DES LOISIRS:

Le comité des loisirs remercie toute la population qui est venue en très grand nombre encourager cet organisme. On peut dire que le "bal chez Boulé" a été un franc succès, où tous ont collaboré, pour le plus grand plaisir des personnes présentes. Félicitations aux autorités municipales qui se font toujours un devoir et espérons-le, un plaisir, d'être présents à ces soirées. Le 10 mars prochain aura lieu le couronnement de la reine; dans l'après-midi, des compétitions sur glace auront lieu et des trophées seront remis aux vainqueurs. Déjà deux trophées ont été accordés à des joueurs de hockey émérites, le soir du 24 février. Ce sont MM. Jean-Pierre Lessard et M. Alain St-Georges.

BENEDICTION DE LA CAISSE POPULAIRE:

Contrairement à ce qu'on a annoncé la bénédiction et l'inauguration de la Caisse populaire aura lieu le 17 mars prochain.

CINEMA JOLIETTE

LE CINEMA LE PLUS POPULAIRE PRESENTE

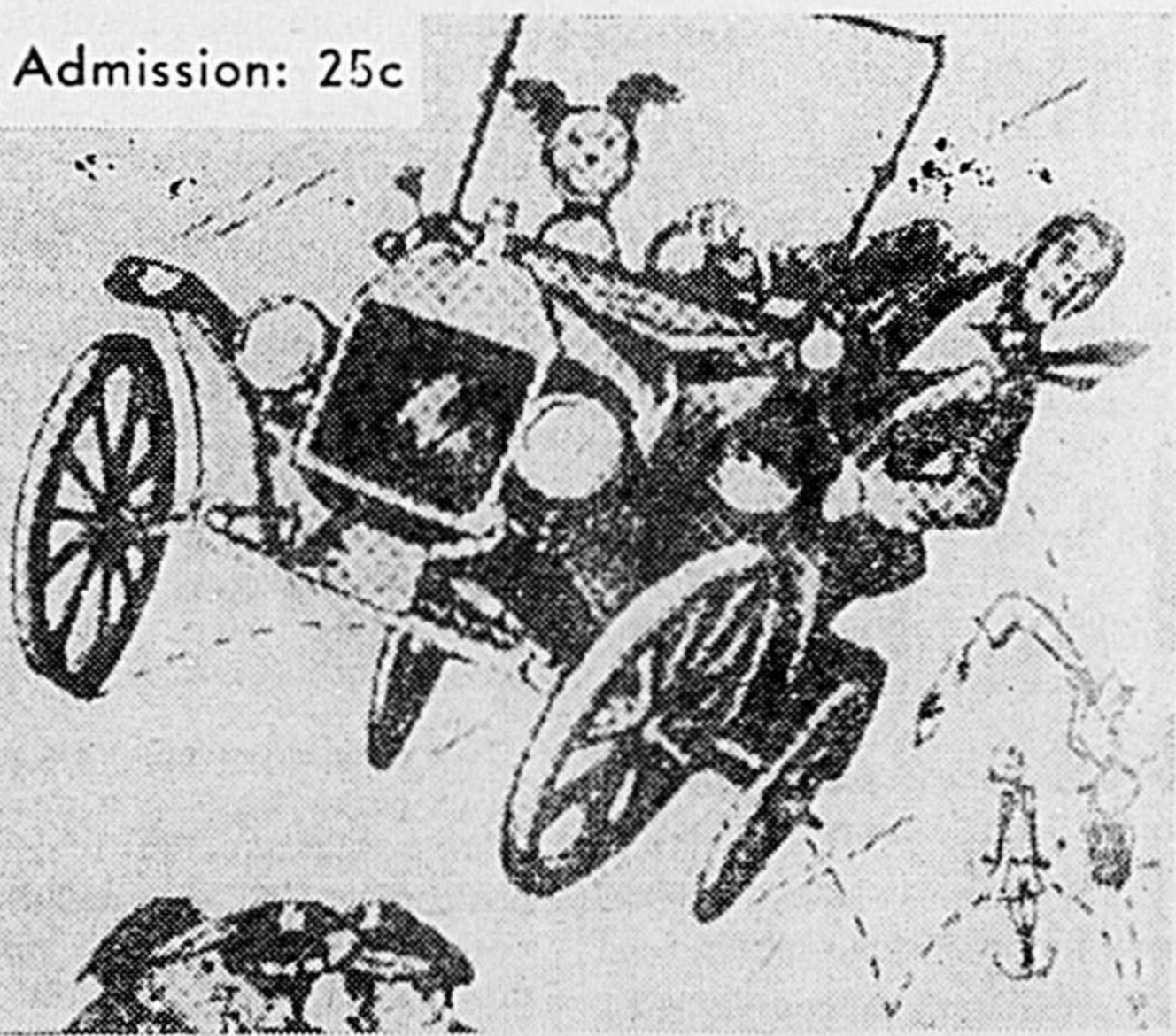
Commençant samedi le 9 mars (7 h onrs)

3 films
en français
en couleur
en primeur



Samedi pour enfants à 1 h. 30 p.m.

Admission: 25c



"LE ROI DES DISTRAITS"

3e Film

"Agent Z 55"

Mission désespérée



avec YOKO TANI, MILTON REED

Bagarre générale dimanche

Séminaire et Crabtree en gagnent deux

Dimanche dernier, devant 1,622 spectateurs, les Eperviers et les Pistolets ont décidé de donner à cette plus grande foule dans l'histoire de la Ligue Laurentide Jr un "25 MEN SHOW". Avec moins de 10 minutes à jouer, à la troisième période, et un pointage de 3 à 2 en faveur des Pistolets, il

bancs des clubs se vidèrent. Et on s'en donne à qui mieux-mieux. Même des spectateurs furent mêlés à cette bataille nécessitant l'intervention de la police municipale de Joliette. A ce moment-là, Denis Rivest, l'arbitre en chef, voyant que ses juges de ligne étaient débordés, décida d'arrêter la joute avec 10.49 minutes à faire au troisième engagement.

Au moment d'écrire ces lignes, (lundi matin), l'arbitre Denis Rivest n'avait pas encore soumis son rapport, de sorte qu'aucune décision concernant cette joute n'a pu être prise.

Les buts des Pistolets jusque-là, avaient été marqué par Gaston Allard, Maurice Piette et Daniel Olivier. Pour le St-Ignace, les buts furent enregistrés par Alain Rousseau et Normand Laforest.

CRABTREE 5
CHRIST-ROI 1

Dans la première joute, dimanche, le Richelieu-Crabtree d'André Rivest a pris une avance de 2 à 0 dans la semi-finale "B" en disposant difficilement des Panthères du Christ-Roi au compte de 5 à 3. Yvon Loyer a dirigé l'attaque des vainqueurs avec

deux buts. Les autres compteurs du Crabtree au cours de cette joute furent Jean Gaudet, Michel Jodoin et Normand Lapointe. Pour le Christ-Roi qui a connu un réveil soudain à la 3e période, les pointeurs furent Pierre Breault, Alain Richard et Luc Vincent. L'officiel de la rencontre Armand Beaudry a imposé 9 punitions dont 5 au Crabtree.

SEMINAIRE 7,
ST-IGNACE 0

Jeudi soir dernier, les Pistolets du Séminaire ont pris une avance de 1 à 0 dans la série se-

mi-finale "A" 4 de 7, en surclassant les Eperviers de St-Ignace au compte de 7 à 0. Daniel Olivier a dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts pendant que ses coéquipiers, Maurice Piette, Pierre Richard, Michel Forest, Jean-Pierre Malo et Pierre Perreault en enfilèrent chacun un. L'officiel Claude Nadeau a connu une soirée assez occupée en imposant 14 punitions dont 9 aux Eperviers. A la suite de cette joute, l'instructeur du St-Ignace Gérard Martin fut suspendu pour une joute et René Lafontaine de la même équipe pour deux joutes pour avoir tenté de faire un mauvais parti à l'arbitre en chef.

CHRIST-ROI 1,
CRABTREE 2

Dans la deuxième joute jeudi soir dernier, le Richelieu-Crabtree a disposé difficilement du Christ-Roi de Roger Nadeau au compte de 2 à 1. C'est un but de Réjean Pauzé avec moins de 6 minutes à faire en troisième qui a assuré la victoire à son équipe. Yvon Loyer avait auparavant donné l'avantage au Crabtree en comptant en première période. Mais Jean Forest du Christ-Roi avait égalé les chances à la 13e minute de ce premier vingt. L'officiel Denis Rivest a distribué 9 punitions au cours du match, dont 6 au Crabtree.

PROCHAINES JOUTES:

- Jeudi, le 7 mars:**
- 7 h. 30 Christ-Roi vs Crabtree
Crabtree mène 2 à 0, semi-finale 4 de 7.
- 9 h. 30 Séminaire vs St-Ignace
Séminaire mène 1 à 0, 2e joute
arrêté à la 3e période.
- Dimanche, le 10 mars:**
- 1 h. 30 Christ-Roi vs St-Ignace
3 h. 30 Crabtree vs Christ-Roi

Michel Nadeau, publiciste

Deux joueurs
sont suspendus

Le président de la Ligue Laurentides Junior, M. Georges Roy, d'accord avec les directeurs du circuit, les arbitres et les représentants des deux clubs en cause a rendu une décision pour régler l'imbroglie survenu à la suite de la bagarre de dimanche dernier.

La joute de dimanche, entre les Eperviers de Saint-Ignace et les Pistolets du Séminaire, sera continuée à 10 minutes et 49 de la troisième période.

Constant Valois, des Eperviers et René Charbonneau, des Pistolets, seront bannis pour le reste de cette joute et seront aussi suspendus pour la joute de dimanche prochain.

Michel Forest et Maurice Piette, du Séminaire, de même que Roch Latour et Georges Barthe, des Eperviers, seront bannis pour 5 minutes.

Demain soir, les deux équipes joueront à trois avants pour la moitié des dix minutes qui leur restent à disputer. Le score sera de 3 à 2 pour le Séminaire.

Pour présenter un spectacle aussi long et intéressant, la joute entre les Castors de Crabtree et les Panthères du Christ-Roi sera chronométrée durant les trois périodes.

Il eut d'abord une escarmouche entre Roch Latour et Michel Forest suivi de l'intervention de Geo. Barthe et René Charbonneau, et c'est à ce moment-là que les deux

Eliminatoires provinciales du hockey mineur

Christ-Roi et St-Pierre l'emportent

Notre-Dame des Prairies perdent de justesse

L'instructeur Marcel Bonin, du Christ-Roi Pee-Wee, a passé par toutes les tranches en fin de semaine alors que son club, dans les éliminatoires provinciales, rencontrait le club Notre-Dame des Champs de Répigny. A L'Assomption, samedi midi, ses protégés ont triomphé au score de 6 à 4 pour prendre ainsi une avance de deux buts dans la série. La deuxième joute fut disputée à Joliette dimanche matin. Lors de la première joute, l'étoile des vainqueurs fut sans contredit le jeune Cornellier, un joueur d'avant, qui enfilait quatre buts pour garder les siens dans la partie. Même s'il avait une avance de deux buts dimanche les joueurs du Christ-Roi se laissèrent enfilier quatre buts dans le temp réglementaire et ne purent faire mieux que d'en compter deux. Ainsi le compte, après les trois périodes de la dernière partie, était 8 à 8, ce qui nécessita une période supplémentaire. Les protégés de Marcel Bonin enfilèrent deux buts, en surtemps ce qui leur assurait le droit de participer à une autre tranche des éliminatoires provinciales, à Montréal, en fin de semaine

prochaine... Félicitations à ces jeunes et bonne chance.

BANTAM

Dans la catégorie Bantam, le St-Pierre, du gérant Michel Héroux et de l'instructeur André Rivest, qui avait remporté le championnat du circuit du président Roger Goulet, a tout d'abord perdu sa première joute à l'Assomption par le compte de 2 à 1 contre un club de Répigny. Mais dimanche matin, à l'aréna, ils réussirent durant les trois périodes réglementaires à l'emporter par le compte de 1 à 0 et les deux clubs durent aller en supplémentaire. Quinze secondes avant la fin de cette période le jeune Roland Grenier compta le but qui assurait la victoire aux jeunes de Joliette. Ce jeune homme s'était distingué au cours de la partie en comptant l'autre but des siens 46 secondes avant la fin de la partie. Cette équipe nous représentera donc samedi prochain à Montréal contre d'autres gagnants et nous désirons leur souhaiter bonne chance.

Dans la catégorie Midget le Notre-Dame des Prairies fut très malchanceux contre les Satellites de Répigny. Sa-

Ligue de ballon sur glace des Quatre Grands

Saint-Sulpice et Eperviers égaux
Cardinaux passent en finale

Le club de l'Hôtel Deauville de St-Sulpice a remporté son premier gain dans la Ligue de ballon sur glace des Quatre Grands; il a défait les Eperviers de St-Paul 2-0 pour égaler les chances dans la série semi-finale "A".

Jean-Pierre Roberge et Léo Payette ont marqué chacun un but et fourni une passe; Léonard a fourni deux passes. André Chaussé a été parfois spectaculaire dans ses filets.

Bertrand Héту et Gaston Racette ont été les meilleurs chez les Eperviers.

Dans l'autre joute, les Cardinaux de l'Hôtel St-Louis ont blanchi les Cyclones de Joliette 1-0 pour éliminer le club de Victor Latulippe en deux parties.

Normand Lessard a marqué l'unique but du match sur une passe de Pelletier. Neveu a joué une

excellente partie à la défensive.

Héту, Philibert et Robitaille ont bien défendu l'honneur des Cyclones.

Ligue Commerciale de ballon sur glace

Les Eperviers en finale

Les Eperviers du Marché St-Paul, finissant en sixième place dans la saison régulière, ont causé une deuxième surprise, dans les séries de fin de saison, en éliminant les Panthères de St-Thomas en deux joutes consécutives pour passer à la série finale.

Lundi soir, les Eperviers ont gagné 2-0. Thériault, qui a éga-

Lundi soir prochain, le St-Sulpice et les Eperviers s'affronteront dans la joute décisive de la série "A".

lement fourni une passe, et Gilles Beaupré ont compté; Charbonneau a fourni une passe. Robert Forest, Robitaille et Roberge ont été les meilleurs des perdants.

Les Ecuyers auront la tâche plus difficile en finale alors qu'ils affronteront la redoutable équipe de l'Hôpital St-Charles, les champions de la saison régulière et grands champions en 1967.

medi, à l'aréna de L'Assomption, c'est au compte de 5 à 1 que les jaunes de N.D.P. durent s'incliner. Mais ils ne s'avouèrent pas vaincus et dimanche, à l'aréna de Joliette, quelle ne fut pas la surprise des partisans locaux de voir leur club remonter la pente et après les trois périodes réglementaires mener par 4 à 0 pour niveler le pointage des deux parties et nécessiter une période supplémentaire. C'est au cours de cet engagement que les porte-couleurs de Répigny réussirent à compter l'unique but des leurs qui assurait à cette équipe le droit de continuer dans les éliminatoires provinciales. Nous désirons féliciter l'équipe de Notre-Dame des Prairies ainsi que les équipes Christ-Roi et St-Pierre pour l'esprit sportif dont ils firent preuve au cours de cette série et nous désirons leur souhaiter bonne chance durant leurs prochaines rencontres dans ces séries de fin de saison.

Devenez
un expert!

Devenez un expert et assurez-vous un avenir prometteur, doublé d'un salaire fort intéressant, en vous inscrivant à l'Ecole d'entraînement mécanique d'automobile et de moteur diesel de L'Epiphanie. Une nouvelle série de cours débutera le 11 mars prochain; n'hésitez-pas!

De nos jours, les experts en mécanique pour engins lourds sont fort en demande, alors que transport sur route, travaux de voirie, de défrichement, d'exploitation minière, etc., utilisent une machinerie coûteuse qui requiert un entretien constant. Une carrière intéressante s'offre à vous. Profitez-en!

Nos élèves qui ont déjà profité de ce cours ont obtenu des résultats magnifiques et tous occupent aujourd'hui un emploi rémunérateur. Faites comme eux. Inscrivez-vous au plus tôt! Les cours débutent le 11 mars.

L'ECOLE D'ENTRAINEMENT
MECANIQUE D'AUTOMOBILE
ET DE MOTEUR DIESEL
139, rue Charpentier Tél. 832-2423

L'Epiphanie

Service Général
des Achats
Appel d'Offres

Projet no 3133

Pneus et chambres à air,
Ministère de la Voirie,
Joliette.

sont admis à soumissionner, les marchands de pneus et chambres à air et reconnus comme distributeurs autorisés de manufacturiers de pneus et chambres à air et ayant leur place d'affaires dans les comités de Berthier et Joliette.

Projet no 3148

Carburants,
Ministère de la Voirie,
Joliette.

Clôture des soumissions: 19
mars 1968, 4 h. p.m. temps réglementaire.



Balle molle

Assemblée générale annuelle de la Ligue Rurale Joliette-Montcalm

Le soleil, les jours plus longs, l'air du printemps qui s'éveille font déjà penser à l'été qui viendra peut-être plus tôt que prévu. Aussi les organisateurs prudents se préparent.

Pour toutes ces raisons, le président de la Ligue Rurale Joliette-Montcalm, M. Gaby Dénomme, convoque l'assemblée générale annuelle de son circuit de balle-molle. La réunion se tiendra dimanche, le 17 mars, à 10 h. du matin, en l'hôtel Rawdon Inn, à Rawdon.

Il semble que les six clubs qui

composaient le circuit l'an dernier ont l'intention de continuer leurs activités; de fait, ils ont promis d'être représentés à la réunion. Ce sont les équipes de Rawdon, St-Jacques et St-Norbert.

Des équipes de St-Gabriel et de St-Thomas seraient aussi désireuses de se joindre à cet intéressant circuit.

Le président Gaby Dénomme invite toutes les équipes intéressées et sérieuses à se rendre à l'assemblée du 17 mars. Qui sait?

On pourra jeter les bases d'une ligue de huit clubs ou songer même à deux sections de six clubs.

Pour tous renseignements, on peut appeler M. Dénomme à Joliette, à 753-7245.

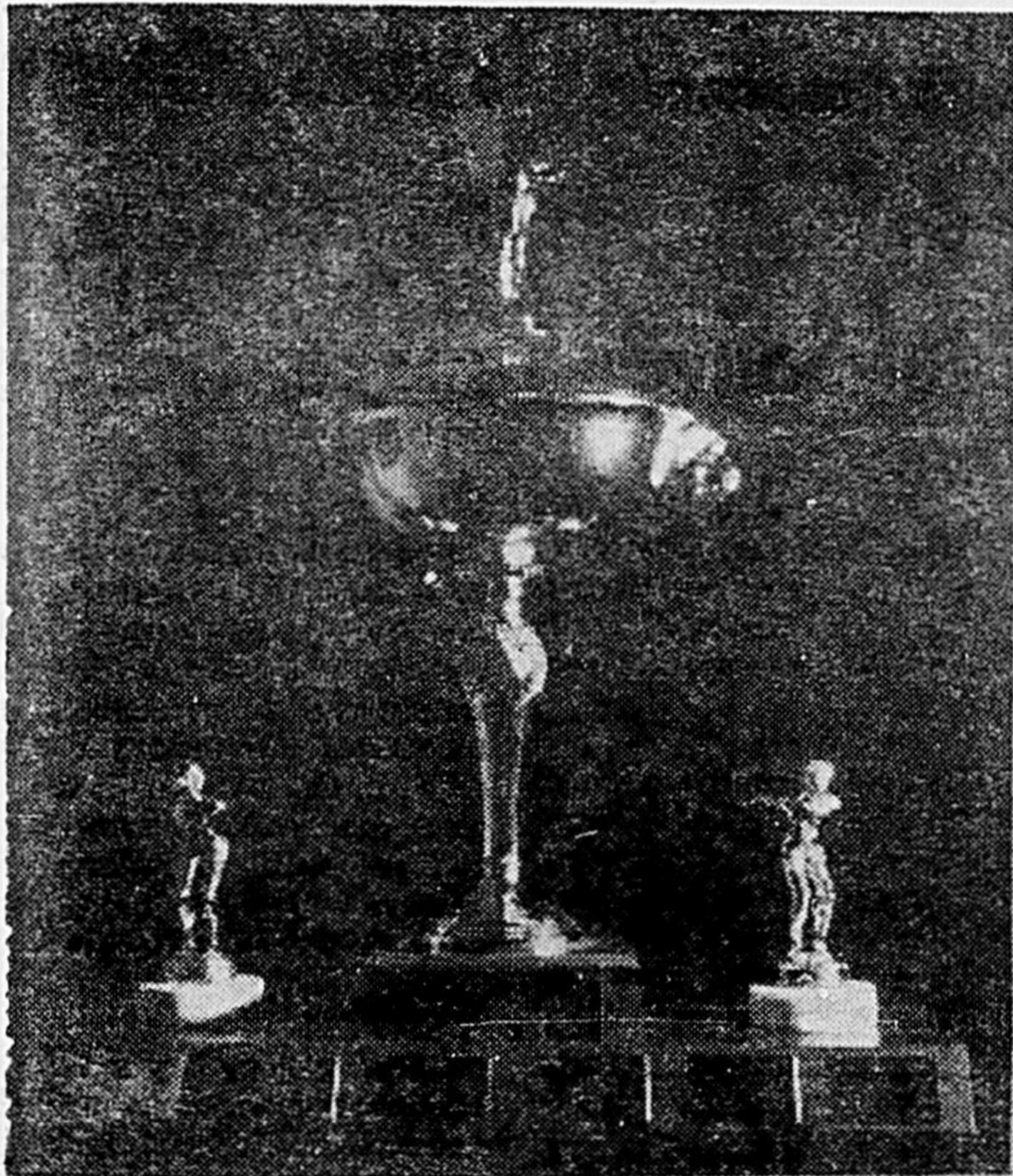
Félicitations à Nancy Greene

Sur proposition de l'échevin Georges Rondeau, président de la Commission sportive, le conseil municipal a adressé des félicitations à Nancy Greene, gagnante de la seule médaille d'or du Canada aux Jeux olympiques de Grenoble.

M. Rondeau a souligné la réception faite à la championne

skieuse de Colombie canadienne par la ville de Montréal. Il a déclaré que le sport s'avérait "une excellente occasion de promouvoir l'unité du pays".

Le président de la commission sportive a indiqué que son titre de président du Club de ski l'Igloo lui permet de présenter cette résolution.



Le trophée "Pierre Roy"

Samedi, le 23 mars au Tournoi laurentien du sport scolaire, disputé à Joliette, le trophée "Pierre Roy" sera décerné à la Commission scolaire régionale qui se méritera les honneurs de la compétition de natation. M. Pierre Roy, député du comté de Joliette, présidera à la remise des trophées et remettra lui-même son trophée à l'équipe victorieuse. Six autres trophées seront décernés par la section Laurentienne du sport scolaire à ce tournoi, pour les rencontres de basketball, hand-ball et volley-ball. Cette remise des trophées aura lieu au gymnase du Séminaire de Joliette, le 23 mars à 5 h. p.m.

Hockey à St-Paul

Les juvéniles l'emportent sur les vétérans

Dimanche après-midi, le 18 février avait lieu à la patinoire du centre civique de St-Paul la partie de hockey annuelle mettant aux prises, les anciens joueurs de la paroisse et les juvéniles du même endroit. Après la mise au jeu faite par M. Champlain Grégoire, président des loisirs, ce fut le départ d'une joute très intéressante malgré la marge assez forte de 15 à 5 en faveur des jeunes. Plusieurs spectateurs ont bravé la froide température pour assister à cette joute.

Pour les vainqueurs, Yves Grégoire et Serge Goulet comptèrent chacun 4 buts; Normand Beaulieu y alla de 3 buts pour sa part, Jacques Forest enregistra 2 buts, Pierre St-Arnaud et Jean-Pierre Bonin réussirent les deux derniers filets. Pour les vétérans, Claude Drainville se distingua avec un tour de chapeau, tandis que Maurice Riopel et Ger-

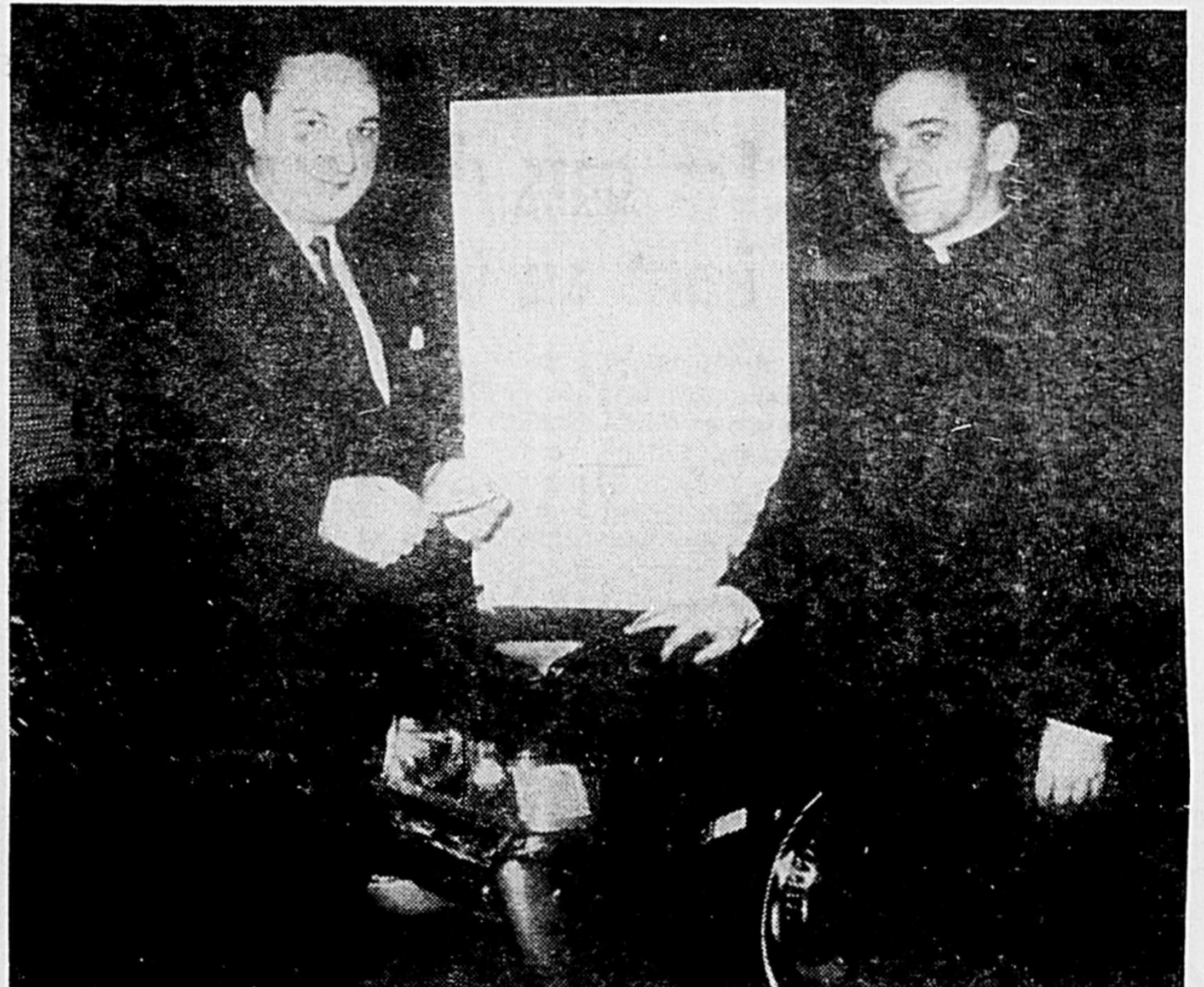
vais Lapointe réussirent les autres. Il faudrait donner une mention bien honorable au gardien de buts des vétérans Pierre Goyet qui a dû repousser 60 lancers devant sa cage.

La direction des loisirs tient à remercier très sincèrement les joueurs des deux équipes qui ont participé à cette rencontre. L'abbé François Harnois et Bernard St-Jean furent arbitres de cette joute.

**Encouragez
nos
annonceurs**

GAGNANT D'UN TELEVISEUR-COULEUR

Chez MICHEL POIRIER Automobile Ltée



Jeudi soir, le 29 février dernier avait lieu chez Michel Poirier Automobile Ltée, le tirage d'un appareil T.V. couleur.

Ce tirage était organisé à l'occasion de la campagne de publicité de General Motors "Essaie sur route de l'excellence".

Cet appareil T.V. est une gracieuseté de M. A. Chalut, propriétaire de Michel Poirier Automobile Ltée.

L'heureux gagnant est M. Noël McPhillips du 8266a rue Des Belges à Montréal.

Le billet chanceux a été tiré par M. l'abbé Guy Chevrette, vicaire de la paroisse Notre-Dame des Prairies, en présence de M. Gilles Durand, gérant des ventes chez Michel Poirier Automobile Ltée.

Nos félicitations à l'heureux gagnant.



Votre concessionnaire

CADILLAC — OLDSMOBILE — CHEVROLET — CORVAIR — CAMARO
CHEVELLE — CHEVY II — ENVOY — EPIC — CAMIONS CHEVROLET

250, boul. Barrette

Joliette

Tél. 756-1638

Richard Gauthier champion de l'Ecole de ski l'Igloo

Accumulant 11 points au cours de la rencontre finale de samedi, Richard Gauthier s'est maintenu en tête de liste et a totalisé 5 points pour se mériter le championnat de l'Ecole de ski l'Igloo et la Coupe Optimiste.

Michel Laporte a été la vedette de cette dernière journée accumulant 13 points sur un total possible de 15 et reléguer en troisième place François Rochon qui n'a obtenu que 6 points samedi pour totaliser 45 points pour la saison contre 49 pour Laporte.



Richard Gauthier, champion skieur de Joliette chez les mid-get.

François Rochon, qui détenait la tête du peloton il y a quelques semaines à peine, exaequo avec Richard Gauthier, a graduellement perdu son avance pour se contenter de la 3e place au classement général après avoir amassé 6 points

lors de la rencontre finale de samedi dernier.

Michel Laporte a connu une journée spectaculaire avec 13 points, résultant de 2 victoires et une 2e position. Détenant déjà 36 points, ce bond en avant lui a permis de porter son grand total à 49 points pour la saison, soit 4 points de plus que François Rochon, mais il ne réussit pas à dépasser Richard Gauthier qui a gagné 11 points au cours de la journée, avec une victoire et 2 deuxième place dans les 3 descentes que comportait cette rencontre finale.

Au total des 3 descentes, Michel Laporte a réussi un temps de 1 minute 54 secondes suivi

de Richard Gauthier avec 2 minutes 1/10 et de François Rochon avec 2 minutes 14 secondes et 4/10. Michel Laporte y a mis tout son ardeur, toute sa volonté; c'est ce qui lui a permis d'être le champion de la journée. Par contre, l'égalité détermination affichée par Richard Gauthier a permis à ce dernier de conserver cette première place gagnée par les efforts continus au cours de la saison.

Plusieurs parents et amis s'étaient rendus applaudir les exploits des jeunes skieurs de cette nouvelle section compétition de l'Ecole de Ski L'IGLOO. Cette section compéti-

tion a pu voir le jour grâce à la magnifique contribution de \$435, du Club Optimiste de Joliette.

Les rencontres se sont déroulées au Mont-Snow de Rawdon par une journée magnifique. Tenue conjointement avec les examens de compétitions de la section des cours réguliers, la journée groupait pas ans qui ont chahuté quelque peu ans qui a chahuté quelque peu autour des Optimistes Jacques Cyr et Maurice Charette venus assister à la remise des trophées.

Dans la section féminine, rappelons que SYLVIE PARE s'était assuré les honneurs du

championnat lors de la rencontre du 18 février, mais que les honneurs de la journée de samedi sont allés à Fabienne Harnois qui a réussi le meilleur temps de la rencontre finale. Sylvie Paré s'est classée 2e suivie de la toute jeune et charmante Hélène Tessier qui l'aurait sans aucun doute remporté n'eussent été des petites difficultés des tout derniers instants.

Il nous sera possible de connaître la semaine prochaine les résultats complets de cette rencontre ainsi que les détails des examens et compétitions de la section des cours réguliers de l'Ecole de ski L'IGLOO.

Rendus en finale de ballon-balai en fin de semaine à Donnacona

Les gars de Saint-Paul (Grégoire Gaz) iront au tournoi de l'arena Paul-Sauvé

Après une série de brillantes joutes sur la glace de Donnacona, en fin de semaine, l'équipe de St-Paul, commanditée par Grégoire Gaz, a dû baisser pavillon devant la puissante équipe des Jets de Montréal, en finale, 2-0.

Dès samedi matin, les portecouleurs de St-Paul ne faisaient qu'une bouchée du Voodoo de Cap Santé, 3 à 0. Les compteurs: P. Racette, R. Leblanc et J.-P. Malo.

Dimanche matin, le St-Paul renouvelait l'exploit de la veille, contre le Québec, grâce à l'unique but de J.-P. Malo.

Au début de l'après-midi, ce fut au tour du Lachine de se rendre (1 à 0), en supplémentaire. C'est Pierre Racette qui a compté le but, mais c'est le brillant jeu de Gaston Racette, dans les buts, qui a sauvé la partie pour les siens.

Par voie de tirage, St-Paul a sauté la ronde du quart de finale, puis il a rencontré le Chateauguay en semi-finale. Pierre Leblanc a donné un point aux siens qui se sont trouvés à réussir un quatrième blanchissage dans le tournoi. Celui-ci était d'autant plus savoureux que le Chateauguay avait défait les gars de St-Paul, en semi-finale, il y a quelques semaines à Brownsburg.

Puis vint la défaite. Les Jets,

une des équipes les plus puissantes de la métropole, ont compté deux points, malgré un jeu brillant à la défensive, surtout par Yves Bertrand, et ils ont quitté la glace avec la coupe.

Ce tournoi, organisé par M. Claude Genest, bien connu dans le monde du ballon-balai, ouvre la porte à St-Paul, pour ainsi dire, au grand tournoi qui aura lieu à l'arena Paul-Sauvé sous peu.

prouvées nous offrons nos plus sincères condoléances.

P.S. — L'organisation des loisirs souhaite bonne chance à Mlle Diane Derouin et Mlle Cécile Forest respectivement reine de l'organisation des loisirs de St-Thomas et reine du ballon-balai dans leur tentative d'être élue "Reine étoile des neiges".

Les activités sportives au cours de la semaine du carnaval. Bantam hockey, St-Thomas 4 L'Epiphanie 2; juvénile, St-Thomas 7 L'Epiphanie 2; paroissiale, Hôtel Vincent 4 St-Thomas 1, Pères 5 Fils 4, Ha! Ha! Ha! Ballon sur glace (hommes), Cyclones Joliette 2 St-Thomas 0; St-Paul 0 St-Thomas 0 (dames); hockey mosquito, St-Thomas 4 Joliette 2.

CARNAVAL 68:

Ce qui n'était, il y a 9 jours, seulement, qu'un projet est maintenant chose du passé. Dame nature aidant aucun des événements n'a été remis. Tous les événements ont été des succès complets. Grâce à vous public de St-Thomas, grâce à tous les groupes responsables de cette paroisse, grâce à une cinquantaine de collaborateurs bénévoles, grâce aussi au comité des loisirs, ce carnaval est le résultat d'un ensemble de petits efforts. Merci à tous sans exception. Décidés de ne pas dormir sur ses lauriers l'organisation annonce un bal masqué pour samedi le 23 mars, à l'occasion de la mi-carême. Suivez les journaux locaux dans les semaines qui suivront pour de plus amples informations.

Actuellement l'organisation prépare une soirée sportive St-Thomas qui aurait lieu à l'arena de Joliette dans le mois de mars. A cette occasion nos 7 équipes seraient à l'honneur en rencontrant des équipes de Joliette. La semaine prochaine vous lirez d'autres détails à ce sujet.

St-Alexis

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

REMERCIEMENTS

Tous les membres des Lacordaire et surtout les organisateurs tiennent à remercier ceux qui sont venus à la soirée des "Mardi gras", spécialement ceux qui se sont costumés. Vraiment la soirée a été bien réussie. Une foule de prix ont été remis à ceux qui s'étaient habillés spécialement et aussi à tous ceux qui se sont rendus. Cette soirée offrait en plus du divertissement, une occasion d'aider le Cercle Lacordaire.

Quilles

LA LIGUE DES COMMANDITAIRES SPORTIFS

Mardi le 27 février, 7 h. 30

POSITION DES EQUIPES

Pharmacie Laporte	103 pts
La Galerie Enrg.	100 pts
Château Windsor	99 pts
Restaurant Kambo	78 pts
Labatt 50	74 pts
Marie-Josée	72 pts
Yvon Richard Bij.	69 pts
Roger Coutu Mercerie	52 pts

Plus haut simple de la semaine: Louise Malouin 204, Maurice Ducharme 175. Plus haut triple de la semaine: Louise Malouin 491, Maurice Ducharme 443.

Plus haut simple de la saison: Nicole Dudemaine 226, Jacques Auger 233. Plus haut triple de la saison: Nicole Dudemaine 566, Jacques Auger 568.

Mardi le 27 février, 9 h. 30

POSITION DES EQUIPES

Station Serv. J. Lafortune	111 pts
Alfred Robitaille, Drap.	89 pts
Salon Romain, S. Salvail	86 pts
Marché des Aub. Richelieu	83 pts
Buffet Normandie Enrg.	79 pts
Gabriel Deschênes Meubles	76 pts
Garage P.-E. Savignac	74 pts
Guy Chaput, Texaco	58 pts

Plus haut simple de la semaine: Réjeanne Beaupied 222, André Chaput 194. Plus haut triple de la semaine: Réjeanne Beaupied 489, André Chaput 546.

Plus haut simple de la saison: Monique Brazeau 246, Rodolphe Lapointe 242. Plus haut triple de la saison: Rodolphe Lapointe 583, Réjeanne Beaupied 528, Louise Malouin 528.

Ligue Industrielle du Nord

Classement final

	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Damien	9	2	4	38	56	22
Ciment Ind.	9	5	1	38	55	19
St-Jean-de-M.	5	6	4	64	52	14
St-Félix	1	11	3	61	38	5

Moyenne des gardiens

Saint-Damien	2.53
Ciment Indépendant	2.53
St-Jean-de-Matha	4.27
St-Félix (Forge Laurentienne)	4.07

Classement des compteurs

	B	A	T
Alain St-Georges (J)	21	13	34
Maurice Bonin (C)	15	5	20
Hugues Dubeau (D)	10	9	19
Jocelyn Poirier (F)	12	4	16
Gaston Beauséjour (C)	8	7	15
Paul Coulombe (C)	10	4	14
Marcel Grandchamp (D)	8	6	14
Michel Dauphin (C)	6	8	14
Geo. Grandchamp (D)	5	9	14
Jean-P. Lessard (J)	8	4	12
Richard Laferrière (F)	6	5	11
Jean-L. Beaulieu (J)	5	6	11
Gérald Plouffe (D)	6	4	10

N.B. — Les joueurs suivants ont réussi le tour du chapeau: Paul Coulombe (C), Gérald Beauséjour (C), Bernard Grandchamp (D), Jean-P. Lessard (J) et Alain St-Georges (J).

Eliminatoires

Mardi 10 h. Ciment Indépendant vs Forge Laurentienne; 11 h., St-Damien vs St-Jean-de-Matha.

Les sports à Saint-Thomas

HOCKEY JUVENILE

L'Epiphanie 5, St-Thomas 4
BALLON-BALAI (filles 15 ans)
Ste-Elisabeth 2, St-Thomas 0

SOIREE SPORTIVE A ST-THOMAS

L'an passé l'organisation des loisirs, en collaboration avec de généreux donateurs, avait offert de magnifiques trophées aux joueurs qui s'étaient le plus distingués. Cette année comme nous n'étions pas en compétition dans aucune ligue il a été décidé que nous récompenserions nos participants en leurs donnant l'occasion de s'illustrer en rencontrant des équipes de l'extérieur à l'arena de Joliette, samedi soir le 16 mars, à compter de 9 h. Voici la cédule de cette soirée.

9 h., ballon balai (dames)

Lourdes vs St-Thomas

10 h., hockey juvénile:

St-Paul vs St-Thomas

11 h., hockey majeur

Club Automobile Laurentien vs St-Thomas

Le prix d'admission sera de 50 cents. Nous encourageons tous les partisans, spécialement les parents de ces joueurs, qui n'ont pas su braver les froids d'une patinoire à l'extérieur de profiter de cette occasion pour voir évoluer les nôtres à leur meilleur.

Samedi, le 23 mars, à l'arena de Joliette, à compter de 2 h. de l'après-midi ce sera le jour pour nos plus jeunes. Voici la cédule de cette après-midi.

2 h. p.m., ballon-balai (filles

15 ans):

Ste-Elisabeth vs St-Thomas

2 h. 45 p.m., hockey mosquito:

L'Epiphanie vs St-Thomas

3 h. 35 p.m., hockey pee wee:

L'Epiphanie vs St-Thomas

4 h. 20 p.m., hockey bantam:

L'Epiphanie vs St-Thomas

5 h. 05 p.m., hockey juvénile:

L'Epiphanie vs St-Thomas

Comme vs vous en rendez compte ce sera l'organisation des loisirs de L'Epiphanie contre la nôtre. Nous attendons une forte délégation de partisans de L'Epiphanie est nous espérons qu'il en sera de même pour nous. Le prix d'admission sera de 50 cents pour les adultes et de 25 cents pour les enfants. Bienvenue à tous.

BAL MASQUE DE LA MI-CAREME

Après seulement une semaine de l'annonce de ce bal masqué nous avons déjà reçu un quarantaine de demande de réservation de billets venant des quatre coins du comté. Comme nous n'aurons de places que pour 200 personnes costumées nous vous encourageons à acheter les vôtres et aussi à choisir vos costumes car il semble que ça dépassera en splendeur, tout ce qui a pu être fait dans le passé.

RALLYE SKI-DOO

Il me fait grand plaisir d'offrir mes félicitations à M. Donat Coutu gagnant du trophée offert au doyen des participants à ce rallye.

DECES

Nous avons le regret de vous annoncer la mort de Mme veuve Joseph Robitaille née Arthémise Pagé décédée à l'âge de 87 ans. Elle laisse dans le deuil ses fils, M. Toussaint, M. Valmore, M. Léon et M. Etienne et ses filles Mme Rosaire Lavallée et Mme Louis Gourd. A toutes ces familles é-

Dans les ligues Inter-cités Les clubs Joliettains gagnent

Dimanche dernier avait lieu l'ouverture des semi-finales des ligues inter-cités, midget et juvénile et à cette occasion avait lieu également la dernière partie régulière de la saison entre les clubs Charlemagne et Lourdes. Cette partie était d'importance capitale pour ces deux clubs car une victoire leur assurait la participation aux éliminatoires. Le Charlemagne s'était approché à un seul point du Lourdes grâce à un protêt gagné contre le club

St-Ignace et comme il ne restait qu'une partie à disputer contre le club de Lourdes ses chances de participer aux éliminatoires étaient encore bonnes! Les jeunes de Lourdes réservaient cependant une surprise plutôt désagréable à leurs adversaires en l'emportant au compte de 5 à 4 dimanche soir. Lourdes sera ainsi opposé au club St-Gabriel dans la semi-finale B qui débutait hier soir à l'arena local.

C'est incroyable mais c'est vrai. Le Ste-Elisabeth, qui n'avait perdu aucune joute durant la saison régulière et qui semblait s'acheminer facilement vers le grand championnat, s'est retrouvé avec une première défaite. C'est au club Joliette que revint l'honneur de l'emporter. En effet, après une période supplémentaire, les hommes de Jos Thibault et de Roger Mailhot, du Joliette, ont réussi à vaincre la puissante équipe du Ste-Elisabeth par le compte de 5 à 4, grâce à un but de Michel Alarie qui en avait déjà compté un autre au cours de cette partie. La deuxième partie de cette semi-finale A aura lieu dimanche prochain à l'arena de Joliette à

8 h. 30 p.m. et les spectateurs devraient se rendre nombreux assister à ce duel de fin de saison.

Dans la semi-finale de la catégorie midget opposant les Joliette de Jacques Perreault au club St-Ignace c'est par le compte de 9 à 1 que le Joliette remporta la victoire. Ce compte n'indique nulle-

ment le comportement des joueurs du St-Ignace. Ce n'est que dans les trois dernières minutes de jeu que les joueurs du Joliette enfilèrent cinq de leurs buts contre un club qui manifestait des signes de fatigue. Si le St-Ignace joue ces autres parties comme il l'a fait au cours des deux premières

périodes nous ne serions pas surpris d'assister à des joutes enlevantes dans cette semi-finale A de la ligue inter-cités midget du président Serge Desmarais. Nous vous rappelons que les prochaines joutes auront lieu dimanche soir à l'arena de Joliette à compter de 7 h. 30 p.m.



Le club St-Pierre, d'André Rivest et Michel Héroux, a remporté le championnat bantam de Joliette et détaille actuellement au niveau provincial. De gauche à droite, première rangée: Claude Landry, Michel Blouin, Jacques Laurin, l'instructeur André Rivest, le gérant Michel Héroux, Alain Laporte, le gardien de buts Michel Bélanger, et André Ferland;

deuxième rangée: Richard Gaudet, Alain Hénault, Claude Bertrand, Roland Grenier, Claude Ducharme, Serge Leduc et Pierre Lajeunesse. Ce club a disputé, en fin de semaine, des portes-couleurs de Repntigny et se rendra prochainement à Montréal pentigny et se rendra prochainement à Montréal provinciales. Bonne chance!

LIGUE MIDGET

	G	P	N	PP	PC	Pts
Joliette	13	1	0	81	20	26
St-Gabriel	12	3	0	61	38	24
St-Ignace	5	9	1	46	60	11
Lourdes	4	10	1	47	57	9
Charlemagne	3	12	0	46	79	6

Résultats de la semaine
Lourdes 5, Charlemagne 4
St-Gabriel 3, Charlemagne 2
Première joute semi-finale A:
Joliette 9, St-Ignace 1

LIGUE JUVENILE

	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Elisabeth	15	0	0	106	18	30
St-Jacques	9	7	0	48	60	18
Joliette	7	8	0	49	50	14
Crabtree	4	10	1	27	62	9
St-Ignace	2	12	1	15	65	5

Résultats de la semaine:
St-Jacques 5, Crabtree 4
Première joute semi-finale A:
Ste-Elisabeth 4, Joliette 5
après 10 m. supplémentaires.

Hockey mineur

CLASSEMENT FINAL

Mosquito

	G	P	N	PP	PC	Pts
Ste-Thérèse	14	2	0	40	9	28
St-Jean-B.	10	5	1	59	11	21
St-Pierre	4	9	3	16	40	11
Cathédrale	1	13	2	9	55	4

Résultats de la semaine:
St-Jean-B. 4, Cathédrale 0
Ste-Thérèse 4, St-Pierre 0
Série de détail, semi-finale A:
Ste-Thérèse 5, St-Pierre 0
Semi-finale B:
St-Jean-B. 3, Cathédrale 0

Pee-wee

	G	P	N	PP	PC	Pts
Christ-Roi	10	2	3	63	26	23
Cathédrale	8	2	5	47	22	21
Ste-Thérèse	6	3	6	33	28	18
St-Pierre	6	7	2	39	45	14
St-Jean-B.	6	8	1	35	38	13
Ecole Ang.	0	14	1	10	68	1

Résultats de la semaine:
Ste-Thérèse 2, Ecole Ang. 1
Série de détail, semi-finale A:
Ste-Thérèse 3, Christ-Roi 2
Semi-finale B:
Cathédrale 5, St-Pierre 3

Bantam

	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Pierre	14	3	3	79	36	31
Cathédrale	10	6	4	60	36	24
N.-D.-des-P.	9	8	3	67	67	21
Christ-Roi	8	10	2	82	87	18
St-Jean-B.	8	10	2	41	63	18
Ste-Thérèse	3	15	2	34	74	8

Résultats de la semaine:
N.-D.-des-P. 4, Ste-Thérèse 0
St-Jean-B. 4, Christ-Roi 3
Série de détail de fin de saison,
Semi finale 3 de 5, série B:
Christ-Roi 6, Cathédrale 3

Midget

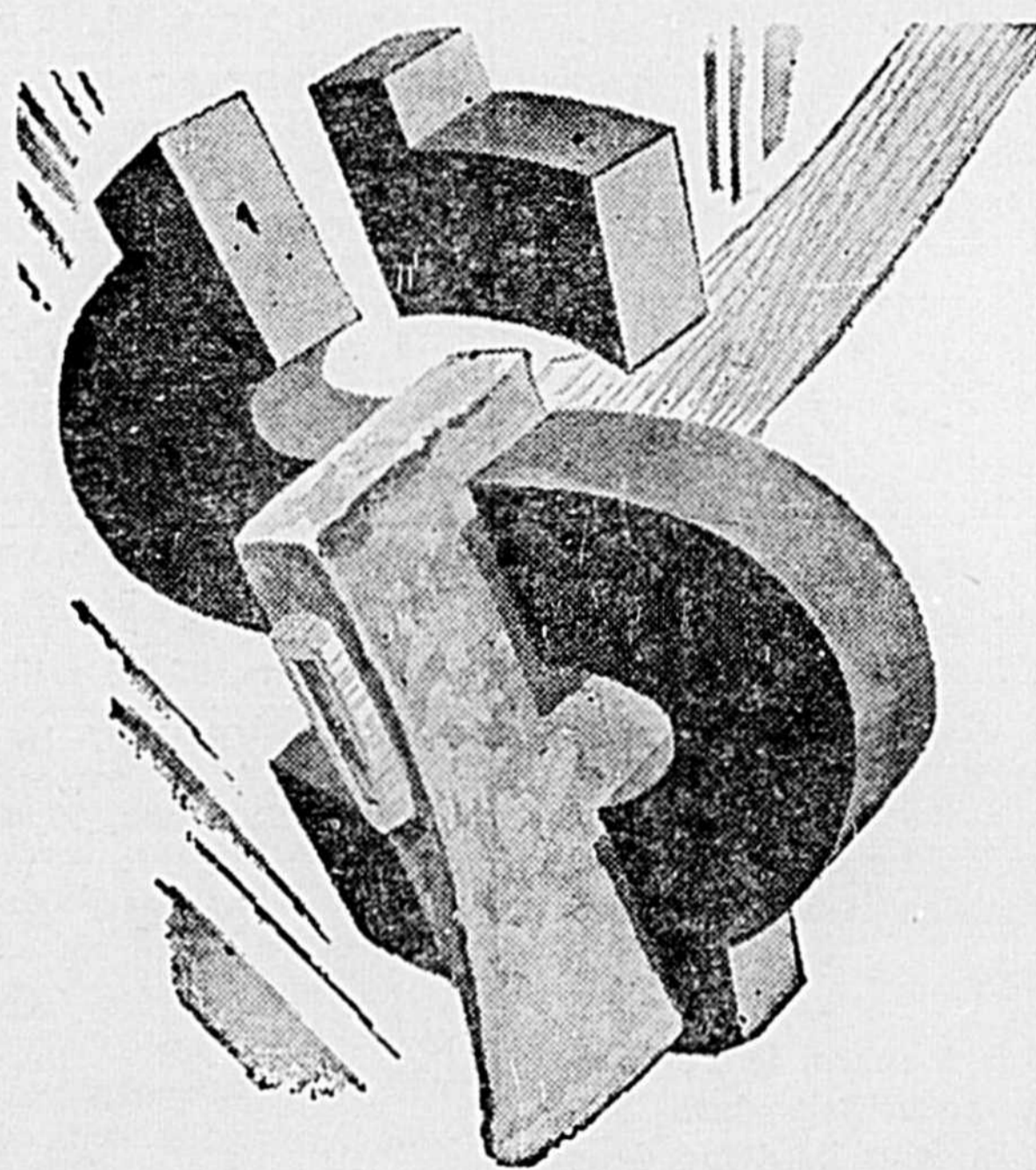
	G	P	N	PP	PC	Pts
N.-D.-des-P.	12	3	5	72	41	29
Christ-Roi	13	6	1	69	40	27
Ste-Thérèse	11	7	2	71	46	24
St-Pierre	9	7	4	48	39	22
St-Jean-B.	7	9	4	43	60	18
Cathédrale	0	20	0	24	101	0

Résultats de la semaine:
Christ-Roi 5, St-Jean-B. 2
N.-D.-des-P. 1, St-Pierre 1
Semi-finale B (série 3 de 5):
St-Pierre 4, Christ-Roi 3.

Levee!

DE DEMENAGEMENT

TOUT
DOIT
ETRE
VENDU
A PRIX
COUPES



BAGUES
MONTRES
BIJOUX
BRIQUETS
ASSORTIMENT
COMPLET
DE CADEAUX
POUR TOUTES
LES OCCASIONS

Bijouterie Lachapelle Enrg.

73 SUD, PLACE BOURGET

JOLIETTE

TEL. 756-6265



Souvenir du Carnaval de Saint-Côme

Pour la première année, le village de Saint-Côme, grâce à un actif comité de loisirs et à la participation des adultes et des marchands, a connu un carnaval d'hiver magnifique. Il a fallu choisir une reine et, parmi cinq des plus charmantes demoiselles du Nord du comté c'est Jo-

hanne Pelletier qui a revêtu pour l'année 1968 les insignes de la royauté. Elle est ici couronnée par Madeleine Rivest, Reine de l'an dernier. En arrière, M. Bertrand Vallières, commanditaire de l'heureuse candidate.



Parmi les manifestations du carnaval les monuments de glace ont montré l'âme artistique, le goût et la dextérité manuelle des gens de Saint-Côme. Ce chevreuil indique en même temps la vocation touristique de ce pays giboyeux.

St-Ignace

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

MERCREDI DES CENDRES:

L'ouverture du temps du Carême a été souligné par des cérémonies liturgiques à l'église. Le matin, à 9 h., M. le curé a présidé la bénédiction et l'imposition des cendres à un grand nombre de fidèles qui ont participé à la messe qui a suivi. La prière du Carême accompagnée d'une homélie et de l'imposition des cendres a eu lieu dans l'après-midi. Le soir, une messe accompagna l'imposition des cendres pour ceux qui en avait été empêchés le matin.

RETRAITE PAROISSIALE:

La retraite paroissiale aura lieu pendant le temps du Carême. Au lieu d'une semaine ou deux de

mercredi du Carême. Divers prédication intensive, notre retraite comportera une soirée par semaine de prières, de prédication dicateurs viendront ainsi concrétiser le problème de la foi dans la vie quotidienne des chrétiens.

BAPTEMES:

Samedi le 2 mars, le P. Marcel Foisy accueillait dans l'église par le saint baptême deux enfants, nés du mariage de M. et Mme Jacques Cournoyer (Denise Bergeron) de notre paroisse. Le premier a reçu les noms de Joseph, Martin, André et ses parrain et marraine ont été Albert Bergeron, soudeur et son épouse Denise Massé, oncle et tante. La seconde a reçu les noms de Marie, Cécile, Annie et ses parrain et marraine ont été Guy Cournoyer, navigateur et Géralda Ber-

geron, son épouse, oncle et tante. Félicitations aux heureux parents.

Dimanche le 3 mars, le P. Marcel Foisy présidait au baptême de Joseph, Paul, Pierre, enfant de Paul-Emile Clément, opérateur de machines et de Béatrice Lemoine. Le parrain a été Réal Clément de Sorel et la marraine, Agathe Barthe, son épouse, grands-parents de l'enfant. Félicitations.

SOIREE D'INFORMATIONS
DES MENESTRELLES:

Le sous-sol de l'église de St-

Ignace était le rendez-vous, samedi soir le 2 mars, des Ménestrelles de Berthier ainsi que de leurs parents et amis. La soirée dite d'information était sous la présidence conjointe de MM. les curés de Berthier et de St-Ignace. Plusieurs invités d'honneur avaient pris place autour des présidents: Me Dominique Giroux, notaire et maire de Berthierville ainsi que Mme Giroux; M. Jean-Louis Poulette, maire de Berthier (paroisse); M. Louis-Armand Barthe, maire de St-Ignace et Mme Barthe; M. Jean-Pierre Beaudry, en charge des Cadets de la Marine à Joliette et Mme Beaudry; le P. Roland Brunelle, c.s.v., de Joliette, auteur des arrangements musicaux exécutés par les Ménestrelles; M. Jean Gadoury, président des Ménestrelles et Mme Gadoury; le P. Fernand Bournival, c.s.v. de l'école secondaire de Berthierville et plusieurs autres. M. Jean Gadoury souhaita la bienvenue et expliqua le sens de cette soirée qui se voulait une

(A suivre à la page 9)

Les p'tites affaires...

(Suite de la page 4)

travaux afin d'alimenter le magasin L.N. Messier Ltée, en construction à l'angle des rues Papineau et Saint-Charles Borromée. Le magasin d'une superficie de 40,000 pieds carrés dépensera une charge pointée de 475 c.v. M. Lévesque, directeur général des services, déclare que les revenus prévus justifient cette dépense.

M. Bertrand Simard est engagé comme directeur du service municipal de l'Évaluation. Il obtiendra son accréditation de l'Institut canadien des évaluateurs à la fin de sa troisième année d'étude au Collège Sainte-Marie, en mai prochain.

Le conseil, pour raison de principe, refuse de remettre un compte dû pour taxe d'amusement au groupe "Le Tournesol" qui opérait, au cours du dernier été, une boîte à chansons.

— SOIREE DANSANTE —

Samedi, 9 mars à 8 h. 30 p.m.

GYMNASSE DE L'ECOLE SACRE-COEUR
DE SAINT-PAUL

Orchestre "LES SILVER STARS"
de TROIS-RIVIERES

— Entrée \$1.00 —

OUVERTURE OFFICIELLE
DISCOTHEQUE

Au Blow-up

(ECOLE NOTRE-DAME)

Saint-Roch de l'Achigan

Samedi le 9 mars prochain

SPECTACLES ET ORCHESTRES

REALISEZ DE VRAIES ECONOMIES EN VOUS RENDANT CHEZ ALARY

1968 CHEVROLET IMPALA
V-8, 2 portes, servo-freins et direction. Garantie 5 ans, 50,000 milles.

1968 PONTIAC PARISIENNE
V-8, H.T., 4 portes, radio, servo-freins et direction. Garantie 5 ans, 50,000 milles.

1967 OLDSMOBILE DELTA CUSTOM
H.T., 2 portes, transmission au plancher, radio AM-FM, vitres électriques. Garantie 5 ans, 50,000 milles.

1967 PONTIAC PARISIENNE
V-8, H.T., 4 portes, servo-direction, radio. Garanti 5 ans, 50,000 milles.

1967 MERCURY MARQUIS
V-8, H.T., 2 portes, vitres électriques, radio AM-FM, servo-freins à disque. Garantie 5 ans, 50,000 milles.

1967 CHEVROLET IMPALA
V-8, H.T., 4 portes, radio, servo-direction. Garantie 5 ans, 50,000 milles.

1966 PONTIAC PARISIENNE,
Convertible, V-8, servo-freins et direction, radio. Garantie 100%, 90 jours, 4,000 milles.

1966 FORD GALAXIE 500
Convertible, V-8, servo-freins et direction, radio. Garantie 100%, 90 jours, 4,000 milles.

1966 PONTIAC PARISIENNE
V-8, H.T., 4 portes, servo-freins et direction, radio. Garantie 100%, 90 jours, 4,000 milles.

1965 OLDSMOBILE JETSTAR 88
H.T., 4 portes, servo-freins et direction. Garantie 100%, 90 jours, 4,000 milles.

1965 PONTIAC LAURENTIAN
V-8, sedan, 4 portes, tout équipé.

1964 MERCURY MARQUIS
H.T., 2 portes, tout équipé. Garantie 100%, 90 jours, 4,000 milles.

1 BULLDOZER INTERNATIONAL
T.D. 5, diesel.

NOUS AVONS PLUSIEURS AUTRES MODELES 61-62-63

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 9 H.

SAMEDI 10 A.M. A 3 H. P.M.

A. ALARY AUTOMOBILE ENRG.

VENTE — SERVICE

JOLIETTE

P. QUE.

Tél. 753-9850

29, rue Baby

Aménagement d'un...

(Suite de la 1ère page)

La valeur locative en la Cité de Joliette sur laquelle est imposée la taxe des services, est portée au rôle pour toute la Cité à	5,100,000.00
et la valeur locative du secteur mentionné s'établit à	920,000.00
soit 18%	
La valeur locative chargée à toute la Cité de Joliette et servant de base à la taxe d'affaires, s'établit à	1,215,000.00
La valeur locative pour cette même fin dans le secteur qui nous concerne plus particulièrement, s'établit à	653,700.00
soit 55.4%	
Fait à noter: l'addition des unités de Logement pour fin de la taxe des services se totalise, pour la Cité de Joliette, à	5,500.00
alors que dans le secteur on en retrouve qu'environ	550.00
soit 11%	
La taxe de services qui est imposée dans la Cité de Joliette à tout occupant, s'établit pour l'année 1967 à	511,094.00
La portion de cette taxe chargée au secteur plus haut mentionné, s'établit à	93,700.00
soit 18%	
La taxe d'affaires imposée dans la Cité de Joliette et chargée aux commerçants sur la valeur locative, a rapporté	35,365.00
La part de cette taxe d'affaires imposée dans le secteur, s'établit à	19,600.00
soit 55.4%	

ANALYSE DU REVENU

Revenu total de la Cité, pour l'année 1967 au rapport financier	3,108,186.00
Revenu total en taxes basé sur l'évaluation et la valeur locative en la Cité de Joliette s'établit à	1,127,742.00
soit 36.3% du	
revenu total	
Le revenu en taxes basé sur l'évaluation et la valeur locative du secteur, s'établit à	202,650.00
soit 18%	
Autres revenus qui sont redevables au secteur:	
Compteurs de stationnement	59,332.00
Infractions au stationnement	18,840.00
Voitures au marché	1,087.00
Billets d'amusement	21,374.00
Compensation impôts versés:	
Gouvernements Fédéral et Provincial	17,577.00?
Electricité perçue dans le secteur estimée à	175,000.00
Taxe de vente perçue dans le secteur estimée d'après une approximation en se basant sur le même pourcentage que l'imposition de la taxe d'affaires, soit	282,780.00
Le total des revenus du secteur, en tenant compte des item précités, s'établit à	778,640.00
soit environ 25% du	
revenu total de la Cité.	

Un rapide coup d'oeil nous convainc de cette situation. Si maintenant on regarde le service de la dette qui s'établissait en 1967 à \$823,123., pour une dette obligataire de \$7,647,231.00, cette même dette obligataire, concernant des travaux exécutés dans le secteur qui nous intéresse, ne pouvait s'élever au plus qu'à \$200,000.

Si on regarde les milles de rues entretenus par la voirie municipale, soit 50.88 milles, le territoire du secteur ne comprend qu'environ 2.04 milles de rues. Il en est de même dans sensiblement les mêmes proportions pour l'entretien des trottoirs. Pour ce qui est du territoire, le présent secteur ne représente qu'environ 1% du territoire de la Cité de Joliette, incluant le secteur de Joliette-sud, et de 2.4% si on exclut le territoire de Joliette-sud.

Autres actifs à considérer

Le secteur décrit est déjà pourvu, sans frais pour l'administration municipale, d'environ 600 places de stationnement.

Une main-d'oeuvre travaillant dans le centre a été estimée à environ 1,000 personnes, soit 1/6 de la main-d'oeuvre travaillant dans la Cité de Joliette. Si on compare maintenant la main-d'oeuvre travaillant dans le secteur qui nous intéresse par rapport à la main d'oeuvre employée dans l'industrie, la proportion s'établit environ au 1/3.

Au chapitre des salaires payés, tout en conservant des chiffres conservateurs, on peut avancer que ce secteur produit, en salaires, environ \$3,400,000. par année.

SOLUTIONS

Deux solutions s'offraient à l'administration pour le règlement de ce problème de stationnement. L'administration municipale pouvait, en vertu de la loi, acquérir les terrains nécessaires au stationnement, pour ensuite les revendre à une organisation privée qui se chargerait elle, de rendre la chose rentable. Vous conviendrez que cette solution ne peut être envisagée sans soulever une foule de problèmes.

La deuxième solution est celle que la Commission en est venue à la conclusion savoir:

QUE la Cité de Joliette, à même la loi existante, fasse le nécessaire pour acquérir les terrains nécessaires au stationnement;

QU'elle organise son financement de façon à ce qu'il soit chargé à même le revenu consolidé de la Cité, après avoir tenu compte de tous les revenus que l'exploitation du terrain de stationnement apportera.

Ecole de Métiers de Joliette

Le niveau technique reçoit les parents des élèves

Un succès complet a couronné les efforts du personnel de l'Ecole de Métiers de Joliette au cours de la soirée de mardi dernier, alors que la direction et les professeurs recevaient une grande partie des parents des quelques 450 élèves des cours réguliers. Malgré un froid sibérien qui s'évissait, de nombreux parents sont venus de plusieurs comtés rencontrer les professeurs afin de discuter des problèmes généraux et particuliers soulevés au cours du premier semestre.

Tous les laboratoires et ateliers ont pu être visités par les intéressés jusqu'à une heure avancée. Il est de plus en plus évident que la population s'éveille au domaine professionnel et technique sous toutes ses formes et touchant plusieurs secteurs particuliers d'activités, tels que techniques industrielles, commerciales, médicales; les techniques d'expression et de communication, les techniques des sciences de l'homme, etc... L'on sait que l'Ecole de Métiers de Joliette est mixte.

Depuis deux ans, le nombre d'élèves acceptés à Joliette au niveau Institut de technologie, a triplé. Egalement, trois autres édifices ont été aménagés en plus des nombreux changements effectués à l'école centrale existante, laquelle a subi plusieurs améliorations très marquées telles que l'addition des laboratoires de techniques en génie civil, en électrotechnique, machines rotatives et également, des réparations au coût de \$100,000.00 ont été apportées. De plus, un matériel imposant est venu compléter celui existant, ce qui donne à l'Ecole de Métiers de Joliette, le standard que se doit d'avoir la population des quatre comtés qu'elle dessert.

Afin de compléter l'éventail des options mentionnées ci-haut, l'élève peut s'orienter en électricité, mécanique d'ajustage, construction, appareils et mesure de contrôles, mécanique d'automobile,

arpentage, arts graphiques (dessin industriel) tout en poursuivant l'étude de certaines matières académiques et scientifiques.

La direction et le personnel sont conscients qu'il faut bien préparer l'élève d'aujourd'hui ainsi que la venue de huit écoles polyvalentes dans la région et du CEGEP à Jo-

lette; c'est pourquoi, presque la totalité des 45 professeurs réguliers suivent des cours post-scolaires en vue, soit d'obtenir un brevet d'enseignement (déjà obtenu par plusieurs d'entre-eux), soit pour se perfectionner en sciences, dans le champ de leur profession ou en administration scolaire.

St-Emile

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

CONDOLEANCES:

Nous vous apprenons le décès soudain de M. Josaphat Grenier époux de Juliette Quintal de Montréal il était né à St-Emile; à la famille en deuil nos plus sincères condoléances.

CAREME:

Le saint temps du Carême est semblable à une grande retraite qui fait la chrétienté en préparation à la fête de Pâques. L'Eglise accorde des dispenses, mais elle ne peut jamais dispenser du devoir de faire pénitence. Préparons-nous par la confession et des communions; assistance à la messe tous les jours si possible.

HEURE DES MESSES:

Le dimanche: 8 h. et 10 h. a.m. Sur semaine: lundi, mercredi et jeudi à 7 h. 30 du soir, mardi à 8 h. le matin, le vendredi à 11 h. a.m. et le samedi à 5 h. de l'a-

près-midi.

PROMPT RETABLISSEMENT:

A Mme Henri Perreault, hospitalisée à St-Eusèbe de Joliette.

SOUHAITS DE BONNE FETE:

A Mlle Marie-Anne Charron qui célébrera son anniversaire de naissance le 25 mars prochain à Mme Eugène Grenier, le 26 mars et aussi à M. Fabien Beauchamp, le 26.

GRAND BINGO:

Les dames de l'AFEAS organisent pour samedi, le 9 mars prochain un grand bingo auquel vous êtes tous invités. L'entrée est gratuite. On fera tirer de magnifiques prix. Bienvenue à tous!

MARIAGE:

Le 2 mars, M. Richard Lévesque, fils de M. et Mme Rosaire Lévesque de St-Emile à Mlle Francine Robitaille, fille de M. et Mme Charles-Emile Robitaille. Témoins, Charles-Emile Robitaille et Rosaire Lévesque. Nos meilleurs voeux!

VILLE DE L'EPIPHANIE

Policier-pompier demandé

(Permanent)

Salaire au début: \$3,900.00 par année

Grandeur minimum: 5 pieds 8 pouces

Bonne santé

Degré scolaire: 10e année ou équivalent

Age: Minimum 21 ans

Curriculum vitae ou expérience acquise.

S'il vous plaît vous adresser à Ville de L'Epiphanie

M. Roger Livernoche, sec.-trés.

Hôtel de ville

C.P. 190

L'Epiphanie, Qué.

St-Jacques

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

(Suite de la page 6)

DECES MELANÇON

La semaine dernière est décédé à la Maison Mère des Frères de Saint-Gabriel le Rév. Frère Rosaire Melançon, à l'âge de 80 ans, plus connu sous le nom du Frère Alban. Le défunt était natif de notre paroisse, il laisse dans le deuil une soeur Mme Joseph Gaudet (Cécile Melançon) de Victoria. Sincères sympathies.

RENCONTRE-JEUNESSE

Trois rencontres organisées pour les vendredis 8-15-22 mars à 8 h., successivement à St-Esprit, St-Jacques, St-Alexis.

Les sujets: 1. Qu'est-ce que l'amour? — St-Esprit. 2. Psychologie (gars et filles) — Centre culturel St-Jacques. Animateur A. Laurin P.L. 3. Les fréquentations — St-Alexis.

Le coût de la série \$2.00. Le transport est gratuit. Pour s'inscrire ou pour de plus amples informations, on téléphone à Mlle Monique Lapière 839-3357.

Veuillez retenir vos billets à l'avance. C'est l'occasion rêvée pour se rencontrer et pour dialoguer entre amis.

A bientôt.

L'exécutif

Jeunesse Dynamique
N.B. Un autobus partira du Centre culturel à 7 h. 30 p.m. pour vous mener à destination.

Nomination chez Michel Poirier Automobile Ltée



La direction du garage Michel Poirier Automobile Ltée, est heureuse d'annoncer la récente nomination de M. Gilles Durand, au poste de gérant des ventes.

M. Durand possède une vaste expérience dans le domaine de l'automobile et il profite de l'occasion pour inviter toute la population à venir le rencontrer pour discuter de toutes vos transactions futures.



Votre concessionnaire

CADILLAC — OLDSMOBILE — CHEVROLET

250 boul. Barrette Joliette Tél. 756-1638



17A559 - 6D - Val. \$262.00
Net. \$175.00



17A431 - 1D - Val. \$232.00
Net. \$155.00



17A570 - 2D - Val. \$240.00
Net. \$160.00



17A412 - 7D - Val. \$225.00
Net. \$150.00



17A574 - 9D - Val. \$385.00
Net. \$257.50



17A423 - 1D - Val. \$247.50
Net. \$164.75

le diamant opéra est renommé pour sa qualité supérieure

Scintillant symbole de votre bonheur naissant, votre diamant de fiançailles Opéra brillera éternellement à votre doigt, vivant témoignage de votre amour.

Le plus prestigieux au pays, il demeure la Gemme la plus recherchée de tous les vrais connaisseurs.

Serti sur une bague au dessin exclusif, il possède toutes les caractéristiques de pureté, de taille, de couleur et de reflet que les experts exigent de la qualité Gemme A-1 Blanc-Bleu.

Bijoux, or contrôlé 14K et 18K, pierres précieuses et semi-précieuses, montres, cristal, argenterie, cadeaux de toutes sortes.

LE LUXE A PRIX DE GROS

GAGNEZ UN MERVEILLEUX VOYAGE DE NOCES A PARIS POUR DEUX SEMAINES, TOUTES DEPENSES PAYEES VIA UN LUXUEUX REACTE DC-8 d'Air Canada.

A Joliette, participez à notre tirage-diamant

La veille de Pâques, une facture d'achat sera tirée au sort, le gagnant recevra en argent le montant de son achat.

Certificat de garantie, assurance gratuite, livre de la mariée, inspection, nettoyage gratuit — Visite le soir sur rendez-vous

DEMANDEZ VOTRE MAGNIFIQUE CATALOGUE 68 GRATUIT

Ecrivez vos nom et adresse et postez ce coupon à
OPERA DIAMOND LTÉE,
 116, rue St-Paul, Joliette, Qué.

NOM.....
 ADRESSE.....
 VILLE.....
 COMTÉ..... PROV.....

TEXTE FRANÇAIS | | TEXTE ANGLAIS |

OPERA DIAMOND LTÉE.

JEAN-B. ROY, prop., distributeur autorisé, 116, rue St-Paul, Joliette, Tél. 756-0233

Pour toutes réparations de montres, la Maison Opera Joliette vous offre les services d'un horloger expert